

La “Françafrique” au rancart ?

L’incarcération de Jean-Christophe Mitterrand, après celle du riche marchand d’armes Pierre Falcone, a comme débordé les médias, débordant le cercle des spécialistes de l’Afrique. Télévisions, radios, hebdomadaires, journaux ont déversé les informations, parfois les scoops, sur les trafics d’armes mortifères, l’action délétère des réseaux, la noria des valises à billets. *La Françafrique, le plus long scandale de la République*¹ – cette face cachée de l’iceberg des relations franco-africaines, ce système de négation des indépendances par la sélection et l’entretien de potentats amis, via des relations parallèles, délinquantes, inavouables –, est sortie du *Noir silence*¹ où elle était plongée. Elle a fait, longuement, la une de l’actualité.

Les intérêts en jeu sont énormes, notamment dans le pétrole et la privatisation des services publics. La carte des réseaux et lobbies françafricains est en pleine mutation, mais leur puissance financière et médiatique reste dominante. Plusieurs des principaux leaders politiques, à commencer par l’hôte de l’Élysée, sont mouillés jusqu’au cou. La plupart des autres, et l’essentiel de la classe politique, sont intimidés. Comptez le reste, ceux qui se sont opposés publiquement à la persistance de ce système : sur les doigts d’une main.

Bref, il fallait tenter de bloquer le déferlement des révélations. Et d’abord discréditer l’action des juges, dont certains, enfin, intervenaient en liberté dans ce “domaine réservé”. Haro sur le troisième pouvoir ! Montesquieu n’est pas la tasse de thé des Charasse, Pasqua, Mitterrand, etc. Une armée d’avocats abusait de la stratégie de rupture, théorisée jadis par Jacques Vergès au service des peuples opprimés, pour secourir les réseaux milliardaires – reflétant la trajectoire personnelle du précurseur, transformé en défenseur des Bongo, Sassou, Déby et autres Eyadéma.

Les vendeurs d’armes et leurs amis ont été transformés en victimes. Depuis les plus gros médias, un tombereau d’insultes a été déversé sur le juge Courroye, interdit de réponse : s’il esquissait une réaction, il serait dessaisi pour partialité. Et puis, “on” a ressorti un décret de 1939 interdisant à la justice de se mêler des trafics d’armes sans le feu vert du gouvernement.

En même temps était déclenchée une formidable entreprise de “communication”. Dès 1994, *Survie* a inventé et forgé le concept de “Françafrique” dans son sens actuel². Nous avons signalé que nous reprenions, en la détournant, une expression utilisée en quelques discours, autour des années soixante, par l’Ivoirien Houphouët-Boigny. Cet indépendantiste “retourné” y fantasmait une relation fusionnelle avec la métropole.

L’ennui, c’est que le terme, désormais incontournable, renvoie quasi automatiquement aux travaux de *Survie*, qui en expose les acteurs et les rouages, et qui soutient que le système n’a guère perdu de sa nuisance. Au contraire : en Afrique centrale ou sur l’Océan Indien, l’iceberg a tendance à s’enfoncer ; et puis il s’agglomère, occasionnellement, avec ses homologues américain, britannique, italien, russe, israélien, etc.

On a donc vu fleurir à longueur d’éditoriaux et d’articles, à commencer par *Le Monde*³, de savantes étymologies de la “Françafrique” renvoyant uniquement à Houphouët – qui voulait dire le contraire de l’acception présente ! Qui donc a repêché cette rhétorique enfouie depuis un tiers de siècle ? On devine qui la distille, et pourquoi : il s’agit d’ôter au concept sa virulence, son tranchant, en le coupant de la source qui l’actualise...

Simultanément, les médias bombardent le même refrain : la Françafrique, c’est fini – depuis l’arrivée de Chirac ou celle de Jospin, selon que le locuteur penche à droite ou à gauche. Partout, l’on conjugue le terme au passé révolu. « La page de la Françafrique est tournée » “martèle”⁴ le ministre de la Coopération Charles Josselin, cherchant à sauver les apparences d’un Sommet franco-africain discrédité et déphasé.

De fait, la Françafrique a pris des coups. Le “secret défense” qui la protège est percé, les révélations vont se poursuivre, les Français paraissent plus réceptifs à la proposition d’un assainissement. Mais la pire erreur serait de croire que la Françafrique est déjà vaincue.

1. Titres des deux derniers ouvrages publiés au nom de *Survie* par F.X. Verschave (Stock, 1998 : Les Arènes, 2000).

2. Nous avons utilisé le terme pour la première fois, incidemment, en janvier 1994 (*Billets* n° 5). Nous l’avons développé à partir du génocide du Rwanda, affiché dans le titre du *Dossier noir* n° 2, *Les dérives mafieuses de la Françafrique*, 01/95 (publié in Agir ici et *Survie, Dossiers noirs* n°1 à 5, L’Harmattan, 1996). Nous en avons donné une première définition dans le *Dossier noir* n° 7, *France-Cameroun. Carrefour dangereux* (L’Harmattan, 1996), p. 8-9.

3. Et jusque dans *La Chronique d’Amnesty*, 01/2001.

4. Les journalistes sont si percutés par l’insistance du discours ministériel que plusieurs ont utilisé ce verbe pour en rendre compte.

Avec le **Sommet de Yaoundé**, la Françafrique a livré le combat de trop. C’était déjà une provocation de le tenir chez un régime installé sur le massacre occulté de plusieurs centaines de milliers de civils (1957-70), sous commandement français, et chez un successeur, Paul Biya, installé par Elf – comme l’avoue l’ex-PDG Le Floch dans sa “confession”. Ce président, reconduit par une série de mascarades électorales, a longtemps escamoté les revenus du pétrole. Son principal titre de gloire a été de hisser son pays, deux ans de suite (1998 et 1999), en tête de la corruption planétaire. Et pour les habitants de Douala, la capitale économique, la police fait figure d’escadron de la mort.

Durant le Sommet, toute manifestation était interdite : l’image d’une Afrique bâillonnée (cf. Ils ont dit). Les désobéissants ont été tabassés par la milice “Presby” – l’association des jeunes du président Biya.

Pendant ce temps, « les nobles épouses se retrouvent sur un programme de lutte contre le sida autour de la femme du président camerounais, Chantal Biya, remarquée par l’aspect monumental de ses chapeaux » (*Le Figaro*, 19/01/2001). Chacun a le sommet qu’il peut.

Les présidents des deux grands États démocratiques africains, le Nigeria et l’Afrique du Sud, ont boudé l’invitation. Tout comme la plupart des chefs d’État engagés dans le conflit de l’ex-Zaïre, que Paris ambitionnait de faire se rencontrer : les uns

délibérément, les autres à la suite de l'assassinat de Kabila. Un choc qui a achevé de "sonner" l'organisation – subventionnée par un "prêt non remboursable" de Paris.

Il n'était pas nécessaire d'ajouter le coup de grâce : la révélation d'une vente d'armes au Cameroun en 1994, par l'intermédiaire du sulfureux Falcone et de sa société slovaque ZTS-Osos.

Indulgent, *Le Figaro* (20/01/2001) conclut que ce Sommet « ne sera sans doute digne que d'une note en bas de page dans l'histoire diplomatique mondiale ».

Botte secrète

M^e Gilles-William Goldnadel, avocat de Pierre Falcone, Arcadi Gaydamak et Raymond Nart (ex-n° 2 de la DST), ne manque pas de bons tuyaux. C'est lui qui a ressorti un décret-loi de 1939 soumettant l'ouverture de poursuites pour **vente illicite d'armes** à une autorisation gouvernementale.

Il est peu vraisemblable que le Parquet, qui aurait dû solliciter cette autorisation, ait "oublié" ce détail : le procureur de la République Jean-Pierre Dintilhac a eu à se prononcer sur une affaire semblable en 1996, lorsqu'il était avocat général à la Cour de cassation. Il a même rédigé une analyse à ce sujet dans *La Revue de science criminelle* (*Le Monde*, 17/01/2001).

Il se pourrait que ce dossier de 1996, instruit à Annecy, ait été hautement sensible : ne s'agirait-il pas de la vente d'armes au régime Habyarimana pilotée par Dominique Lemonnier (subitement décédé en cette ville) ? L'affaire avait surgi suite à un litige avec Paul Barril. On n'oublie pas ce genre de jurisprudence. Le bug procédural de l'instruction du juge Courroye était peut-être programmé...

Le ministère de la Défense a fourni un autre argument aux avocats de Falcone et Cie : « Les armes n'ont pas transité par la France. De fait, elles ne tombent pas sous le coup d'une autorisation gouvernementale ». Un trafiquant d'armes français pourrait donc, depuis la France, violer un embargo établi par Paris ?

Quoi qu'il en soit, *Agir ici*, la *Cimade* et *Survie* ont, dès le 14 janvier, publié le communiqué suivant :

Pas d'impunité pour les trafics d'armes en Angola ou ailleurs !

En poursuivant pour commerce d'armes illicite avec l'Angola MM. Pierre Falcone et Arcadi Gaydamak, les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez ont levé le voile sur des pratiques honteuses qui, de la guerre du Biafra à celles des deux Congo en passant par le génocide au Rwanda, ont concouru à la mort de millions d'Africains. Si la France veut vendre des armes, qu'elle le fasse selon les procédures officielles, politiquement assumées, et non sur la décision d'un réseau partisan, via des officines parapubliques, elles-mêmes branchées sur les circuits de la délinquance financière, voire les mafias internationales. Il est inacceptable de surcroît que notre pays, qui prône désormais la « non-ingérence », alimente clandestinement en armes, voire en mercenaires, telle ou telle partie en conflit dans les sanglantes guerres civiles d'Afrique centrale : Angola (500 000 morts), Congo-Brazzaville (plusieurs dizaines de milliers de morts et de viols, une série de crimes contre l'humanité), Congo-Kinshasa (au moins un million de victimes, du fait de la guerre ou de la misère qu'elle a engendrée).

Les propos du préfet Jean-Charles Marchiani, qui a ouvert la voie à la vente de plus de 600 millions de dollars d'armements au régime brutal et corrompu de Luanda, sont particulièrement inacceptables : « *Nous, c'est-à-dire moi pour le compte de Charles Pasqua, avons négocié publiquement avec le président Dos Santos l'aide politique et économique de l'Angola à l'action de la France dans cette partie de la région, qui s'est concrétisée par l'envoi de troupes dans les deux Congo* » (*Le Monde*, 07/01/2001). Ce "deal" global a donc engagé la France dans trois guerres civiles (les deux Congo après l'Angola). Il incluait un « accord de sécurité », signé par la France et l'Angola sous l'autorité de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur. Jean-Charles Marchiani a détaillé devant les juges « les conditions dans lesquelles il avait été amené à négocier ledit accord, en relation avec le conseiller de la Sofremi pour les affaires angolaises, un certain... Pierre Falcone » (*Le Figaro*, 22/12/2000). Il a enfoncé le clou dans un interview au *Monde* du 13 janvier 2001 : « *à sa façon, M. Falcone a défendu les intérêts français dans la région* ».

Qui décide des intérêts français ? Les crimes qui seraient commis à ce titre sont-ils impunissables, alors que la France a ratifié les statuts de la Cour pénale internationale ?

Deux manœuvres juridiques se précisent pour escamoter le débat sur ces questions fondamentales, sans lequel il sera impossible de reconstruire dignement les relations franco-africaines. Il est clair que les aveux de Jean-Charles Marchiani visent à renvoyer une partie de l'affaire devant la Haute Cour de la République, que l'on espère indulgente devant la "raison d'État". Pour la part du dossier qui relèverait effectivement de cette juridiction, ce serait aux parlementaires de se montrer à la hauteur du défi politique qui leur serait lancé, au regard, notamment, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les trafiquants d'armes milliardaires et leurs complices, ne relèvent pas, eux, de la Haute Cour. Mais l'un de leurs avocats a exhumé un décret de 1939 qui soumet le déclenchement des poursuites à une autorisation gouvernementale. C'était jusqu'ici une protection imparable : l'État n'allait pas traîner en justice les trafiquants qu'il recrutait pour toutes ses basses œuvres africaines.

Pour nous, **ce décret de 1939 est incompatible avec un État de droit**. Il est nécessaire qu'un **texte législatif** autorise en la matière les initiatives du parquet, comme dans l'affaire Falcone, et la constitution de parties civiles. En attendant, il n'est pas concevable que soit étouffée cette affaire exemplaire. **Nous demandons donc au gouvernement**, plus particulièrement aux ministres de la Justice et de la Défense, **d'autoriser dans les plus brefs délais l'action de la justice**, lui permettant de reprendre légalement l'instruction sur le trafic mis au jour. Il en va de la crédibilité politique de ce gouvernement.

Peut-être hésitera-t-il devant ce qui pourrait provoquer un grand déballage de linge sale. Mais l'opinion publique est déjà dégoûtée. Elle ne reprendra confiance que si on lui propose, enfin, d'assainir les fondations de notre relation avec un continent qui, forcément, tiendra une place majeure dans le siècle qui s'ouvre. Cela suppose un travail de vérité. Et de justice.

Pédale douce

Le groupe **Lagardère** opère à la fois dans les ventes d'armes (Matra, EADS) et dans les médias (Hachette, *Europe 1*, *Paris-Match*). Après s'être fait volontiers l'écho des ennuis d'une certaine Françafrique archaïque, il a sérieusement tempéré la pugnacité de ses journalistes. Pas seulement parce qu'était mis en cause l'ami Attali. Les 28 et 29 décembre, il a reçu du ministère de la Défense pour 26 milliards de francs de commandes d'armements (*Le Canard enchaîné*, 03/01/2001). Un gros bœuf sur la langue.

Vivendi, candidat à nombre de privatisations françafricaines, est aussi le propriétaire de *Courrier international*. Un hebdomadaire de qualité. Même si son directeur de rédaction, Alexandre Adler, rédige parfois d'étranges éditoriaux (voir *À fleur de presse*), la censure directe y est très rare.

Les seuls exemples concernent l'Afrique. Le 18 janvier, une couverture était préparée, avec ce titre : *Pasqua, Mitterrand et les trafiquants. Ceux qui pourrissent l'Afrique*. Des milliers d'affichettes étaient imprimées. Elles ont été détruites, et la première partie du titre remplacée : *Françafrique, réseaux et trafiquants*. Pas de responsables. Pas de vagues.

Paix à Kabila ! Et au Congo !

Nous ne savons pas encore si l'assassinat de Kabila est le résultat de luttes intestines ou d'un complot extérieur. Si c'en est un, le calcul ne grandit pas ses concepteurs.

Nous avons beaucoup critiqué la dérive autoritaire de Kabila, et son alliance avec le *Hutu power*. Pour beaucoup de Congolais cependant, il incarnait, dans le drame à répétition qu'ils subissent, leur attachement à l'intégrité du pays – depuis si longtemps pillé et maltraité.

La crise entraînée par sa disparition favorisera-t-elle une paix toujours plus désirée, toujours plus éloignée ? Nul ne le sait. À l'évidence, le parrain angolais, armé par la Françafrique, cogère Kinshasa et a en main quelques cartes maîtresses. Ses nombreux alliés étrangers, à Washington, Moscou, Lisbonne, Paris... ont des moyens de pression. En useront-ils, ou laisseront-ils se prolonger une guerre de plus en plus mafieuse ?

Mystérieux accord

Un article de Nicolas Roquejeoffre dans les *Dernières nouvelles d'Alsace*, *L'hiver au Tchad pour les diables rouges*, indique que 300 militaires du 152^e RI de Colmar vont relever des collègues du dispositif Épervier sur la base des « accords de défense » avec la France. Nous ne savons pas qu'il existait de tels accords. L'Assemblée non plus. La Commission de la Défense découvre que, en la matière, il lui reste encore beaucoup à apprendre. Quel rôle va jouer ce contingent français dans une situation de plus en plus instable et insupportable ?

Les combats de fin décembre entre l'armée gouvernementale et la rébellion du MDJT, menée par Youssouf Togoïmi, ont été très meurtriers de part et d'autre. Le général Kerim Nassour, chef de la garde rapprochée de Déby, est mort au combat. Il était l'un des maîtres d'œuvre des sanglants épisodes de la répression au Sud du pays. Fait prisonnier le 19 décembre, l'un des dirigeants du MDJT, Yaya Labadri, a été présenté à la presse. Il semble qu'il ait été ensuite froidement exécuté.

N'Djamena prétend que Labadri aurait succombé à ses blessures, le 28. Lesquelles ? Infligées avant ou après son arrestation ? Préparant le procès que nous tente Idriss Déby, nous découvrons chaque jour davantage l'ampleur des crimes de son régime – jusqu'au centre de torture en son palais.

Or le tyran entend se faire relégitimer par de nouvelles élections truquées. Les "diables rouges" seront-ils complices ?

Mystérieux accord (bis)

Dans un entretien au périodique *Continental* (10/2000), Denis Sassou Nguesso évoque « l'accord de défense que nous avons signé avec le gouvernement angolais en 1999. Je signale que nous avons le même accord de défense avec la France ».

Il ne manquerait plus que cela. Il n'était pas question d'accord de défense avec le régime "marxiste" avant la Conférence nationale souveraine. François Mitterrand l'avait ensuite refusé au président élu Pascal Lissouba. On l'aurait accordé au dictateur restauré Sassou II, auteur de crimes contre l'humanité ?

Inquiétante Côte d'Ivoire

Complice de l'entrepreneur de guerre Charles Taylor, la Côte d'Ivoire avait cependant été épargnée, durant la décennie 90, par les épouvantables guerres civiles ravageant à l'ouest le Liberia et la Sierra Leone.

La déstabilisation de la région, à laquelle ne sont pas étrangers le Burkina et la Libye, gagne la Guinée. Si Laurent Gbagbo n'est pas capable de guérir le clivage ethnico-religieux Nord-Sud qu'il a avivé par l'éviction répétée de son rival Alassane Ouattara, son pays sera vulnérable à toutes les ambitions guerrières.

Encore insuffisamment élucidée, la tentative de putsch du 7 janvier pourrait n'être qu'un dernier avertissement. Il est plus facile de prévenir que de guérir un conflit de type sierra-léonais. On le voit à Freetown, même l'intervention de l'ancienne métropole ne suffit pas, loin de là, à ramener la paix. Les Ivoiriens doivent donc compter seulement sur leur propre sagesse.

Quant à Laurent Gbagbo, il ferait bien de ne plus écouter les satisfecit de son ami socialiste Guy Labertit, l'exonérant de ses compromissions avec l'idéologie pyromane de l'ivoirité. Le même fustige ceux qui ont évoqué le risque d'une dérive à la rwandaise.

À l'heure où Paris a envie de contribuer à l'entraînement des forces de sécurité ivoiriennes, toute ambiguïté sur la question ethnique serait lourde de conséquences.

Fauteurs de guerre

Blaise Compaoré et **Charles Taylor** sont des chouchous de la Françafrique. Un rapport de l'ONU remis le 30 décembre les accuse d'être au cœur de trafics croisés d'armes et de diamants au bénéfice des rebelles **angolais** de l'Unita et **sierra-léonais** du RUF. Un officier burkinabè, Ibrahim Bah, jouerait au sein du RUF un rôle déterminant dans ces trafics.

Sont pointés parmi les complices étrangers les hommes d'affaires libanais Tala el Ndine et russe Viktor Bout. Cet ancien officier du KGB détient au moins cinq passeports et use de quantité de faux noms. Le Togo d'**Eyadema** se fait volontiers son complice en prétendant être le destinataire final des livraisons d'armes...

Mafieuse Djibouti

Un stupéfiant article de *The Republican* (Hargeisa, Somaliland), *Djibouti, un port franc pour le blanchiment de l'argent de la drogue* (30/12/2000), dresse la généalogie mafieuse de ce territoire, depuis la nomination en 1997 d'un conseiller financier corse auprès du président Gouled Aptidon.

Tout y est : l'organigramme, les sociétés, les établissements tenus par la mafia. Quelques Français sont mentionnés. L'implication du pouvoir actuel paraît totale. L'emprise mafieuse couvrirait l'hôtellerie-restauration, les boîtes de nuit, la prostitution, les trafics d'alcool, de cigarettes, de drogue, d'armes, de déchets toxiques et nucléaires (les sites sont indiqués), le transport maritime... Tout cela autorise bien sûr un vaste blanchiment d'argent.

Des liens sont établis avec Tahiti, la Réunion, les Seychelles, Madagascar, la Somalie, Dubaï, la Corse, bien entendu, l'Italie, le

Liban, l'émigration russe aux États-Unis...

Djibouti aurait servi de transit pour des livraisons d'armes aux Hutus rwandais. Pour en savoir plus : <http://www.somalilandforum.com/Republican8.htm>.

Il est impossible que les Services français ne soient pas au courant. Ils s'en arrangent...

C'est dans ce contexte qu'a évolué le juge coopérant "suicidé" **Bernard Borrel**. Sa veuve et ses avocats viennent d'obtenir une nouvelle victoire : la cour d'appel estime fondée leur demande d'une contre-expertise des causes de la mort du magistrat (*Le Monde*, 19/01/2001).

Offense à chef d'État

Jean-Eugène Voninahitsy, vice-président de l'Assemblée **malgache**, a été condamné à 11 mois de prison pour offense à chef d'État. Il a été jugé en flagrant délit, ce qui le prive de l'immunité parlementaire. Il a accusé le président Ratsiraka d'avoir menti sur les conditions d'acquisition à l'Ukraine d'un pont flottant destiné à remplacer un ouvrage endommagé par les cyclones.

Ratsiraka prétendait l'avoir acheté 240 000 dollars, alors que les Ukrainiens lui auraient offert ce matériel militaire réformé, en mauvais état. Le président entendait instaurer un droit de péage de 15 FF, par une société dont la gestion avait été confiée à son fils...

Cette iniquité a suscité autour du prisonnier un vaste mouvement de solidarité, assez proche de la réaction civique suscitée au Burkina par l'assassinat de Norbert Zongo. Les Malgaches en ont assez de l'affairisme présidentiel.

L'ancien amiral-dictateur Didier Ratsiraka avait été ramené au pouvoir avec l'appui de certains réseaux français. Un certain Jean-François Lacombe continue par exemple, selon la présidence, de rendre des services occasionnels « *dans le cadre d'acquisitions d'aéronefs russes, ukrainiens, lithuaniens, etc.* » (LOI, 27/05/00).

Srebrenica

La mission d'information parlementaire sur les causes du massacre de Srebrenica, en Bosnie (juillet 1995), avance en terrain miné. *Médecins sans frontières* a publié un document confidentiel de l'ONU qui met en cause apparemment Jacques Chirac.

Le câble Z-1020, envoyé le 19 juin par le représentant onusien Yakushi Akashi, résume son entretien de l'avant-veille avec le président serbe : « *Milosevic a affirmé qu'il avait été averti par le président Chirac de l'accord du président Clinton qu'il n'y aurait pas de frappes aériennes si elles étaient inacceptables pour Chirac* » (www.paris.msf.org). Il n'y en a pas eu, et Srebrenica est tombée aux mains des massacreurs.

Pour Gilles Herzog, auteur du film *Srebrenica, une chute sur ordonnance*, la France avait à l'époque « *un président courageux et un appareil militaire attentiste, resté à l'heure mitterrandienne, neutre, voire proserbe* » (*Le Monde*, 22/12/2000). Entre l'Élysée et l'État-major, il va falloir choisir l'instance qui, par accord ou complaisance avec les nettoyeurs ethniques, a bloqué l'intervention aérienne.

Au passage, félicitons-nous que six ans plus tard, le 24 décembre 2000, la Serbie ait, par son vote aux législatives, confirmé sa mutation démocratique.

Business as usual

Un homme d'affaires **algérien**, Hocine Sahir, porteur de passeports diplomatiques **malien** et **ivoirien**, a livré aux enquêteurs plusieurs clefs d'une très grosse escroquerie à la TVA (au moins 260 millions de FF). Via de nombreuses sociétés-bidons, et des comptes en **Suisse**, au **Luxembourg**, aux **USA**.

« Selon lui, des hommes d'affaires, d'anciens fonctionnaires de haut rang, des avocats et des hommes politiques regroupés dans "le réseau Navarro" ont utilisé les failles de système français au bénéfice de plusieurs partis politiques. L'idée même de cette escroquerie à la TVA serait née dans les salons d'une branche de la Grande Loge nationale de France » (**GLNF**), "Les neuf jours sacrés".

Les enquêteurs croyaient tenir le cerveau de l'affaire en la personne d'un homme d'affaires havrais familier de **Monaco**, Rubens Lévy – qui soulignait « *la grande mansuétude des juges* ». Sahir, un degré au-dessus, « proclame, à son tour, qu'il y a encore quelques marches à franchir pour découvrir les vrais bénéficiaires » (*Le Parisien*, 16/06/2000 et 05/01/2001).

L'affaire est exemplaire, par son caractère tricontinental et l'appétit récurrent, insatiable, des "élites" attirées ou recrutées par la GLNF. Elles n'ont de cesse que de transformer en passoires les budgets des États, aussi bien d'Afrique que d'Europe.

Bons points

- Le 31 décembre 2000, date limite, les États-Unis, Israël et l'Iran ont signé les statuts de la **Cour pénale internationale**. Certes, pour les USA en particulier, il s'agit de conserver le droit de participer aux travaux préparatoires, et d'influer sur eux dans un sens minorant. Mais ce ralliement est quand même une victoire. Peu à peu, la justice pénale internationale émerge du néant : il faut exister pour progresser.

- Un triple bravo au Parlement français qui, résistant aux injonctions realpoliticiennes, a reconnu le 18 janvier 2001 le **génocide arménien** de 1915 (plus d'un million de morts, sans doute). La Turquie négationniste est furieuse. Les marchands d'armes français aussi : Ankara menace de ne pas acheter 1 000 chars Leclerc. Les Kurdes sont ravis. Les contribuables français devraient l'être également, vu les énormes pertes et commissions que suscitent généralement ces "contrats du siècle" (voir *Fausse notes*). Champagne !

- La belle, l'incontestable élection de l'opposant **ghanéen** John Kufuor, succédant à une aussi forte personnalité que Jerry Rawlings, élargit en Afrique occidentale le cercle des gouvernants légitimes. La dynamique semble contagieuse.

- Le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Algérie préparent un "**plan de redressement africain du millénaire**" (MAP), qui pourrait être lancé en 2001. Si ce plan se montre assez crédible pour attirer des capitaux extérieurs, le poids économique des trois pays initiateurs pourrait avoir un effet d'entraînement. Encore faudrait-il que l'Algérie échappe à la botte de ses généraux corrompus.

Fausse notes

- Dans l'élargissement de la démocratie ouest-africaine évoqué plus haut, l'élection du **Nigérien** Mamadou Tandja, en 1999, avait constitué une percée décisive. Voilà qu'il se croit obligé de se faire initier à la GLNF (*La Lettre du Continent*, 04/01/2001), repaire des dictateurs français !

- Gnassingbe Eyadema, le richissime dictateur **togolais**, grand ami de Jacques Chirac, a envoyé des soldats fermer la station de radio catholique *Jeunesse Espoir*. Elle s'était permis d'annoncer une messe à la mémoire de Sylvanus Olympio, président élu du Togo, assassiné par Eyadema le 13 janvier 1963.

- **Lafarge** s'implante au **Soudan**, en rachetant une cimenterie étatique. Un premier versement de quelque 100 millions de FF sera fait à la junte (*La Lettre de l'Océan Indien*, LOI, 23/12/2000). **TotalFinaElf** vient d'obtenir un permis d'exploration pétrolière. À quel prix ?

- Nombre de personnalités camerounaises jouissent également de la nationalité françaises. Mais le pouvoir prive de leur nationalité d'origine les **Camerounais** qui ont obtenu la nationalité française. De crainte, peut-être, qu'ils ne reviennent faire de la politique.

- La société publique d'armements terrestres **Giat** a perdu quelque 7 milliards de francs dans un "fabuleux contrat" avec les Émirats arabes unis. Intermédiaire : Philippe Lethier (*Libération*, 18/01/2001) – frère et associé de **Pierre Lethier**, ex-numéro 2 de la DGSE, ex-officier traitant de Sirven, ex-porteur de méga-commissions dans l'une des affaires Elf (Leuna-Minol). Autant dire que l'argent du Giat n'a pas été perdu pour tout le monde.

- Entre autres dommages collatéraux, la vente des **frégates à Taiwan**, dite "affaire Elf", a causé l'assassinat d'un officier taiwanais et plusieurs disparitions suspectes. En fait, le vendeur d'armes **Thomson** (opportunistement rebaptisé Thalès) est beaucoup plus "mouillé" qu'Elf. À Taiwan, le nouveau président, Chen Shui-bian, veut faire la lumière. Ses émissaires émettent contre Thomson de graves soupçons. Pour en avoir fait état, *Libération* est attaqué en diffamation. Selon un conseiller de Chen Shui-bian, « les investigations taiwanaises piétinent. Le gouvernement français ne coopère pas » (*La Tribune*, 18/12/2000). Allez savoir pourquoi...

- Plus hostile que jamais à la liberté d'expression, le dictateur **tunisien** Ben Ali prépare une réforme constitutionnelle qui lui assurerait la présidence à vie. « Des juristes de la faculté de droit de Toulouse l'aident dans cette noble tâche... » (*Le Canard enchaîné*, 03/01/2001).

(Achevé le 21/01/2001)

ILS ONT DIT

Françafrique

« À la Librairie des peuples noirs, à peine venions-nous d'accrocher la banderole sur notre façade (Chirac = forestiers = corruption = déforestation) que ces messieurs se sont précipités, matraque au poing, comme s'ils nous guettaient. [...] C'est aussi cela, la Françafrique, c'est-à-dire l'infantilisation méthodique des populations africaines, sous le regard complaisant des visiteurs, y compris les dignitaires socialistes ». (**Mongo BÉTI**, écrivain camerounais. Courrier à *Libération*, 20/01/2001).

[*Sur la corruption forestière, qui participe selon Mongo Béti de « l'opacité mafieuse entourant l'exploitation des matières premières camerounaises », cf. Agir ici et Survie, Le silence de la forêt, L'Harmattan, 2000.*]

« Le renoncement à l'interventionnisme militaire à tous crins est le grand acquis de la réforme, cela avait commencé en Centrafrique et au Congo ». (**Guy LABERTIT**, délégué national à l'Afrique du Parti socialiste, cité par *Le Figaro* du 17/01/2001).

[*L'exemple du Congo est la caricature du remplacement d'une intervention militaire officielle par une intervention occulte, polymorphe : vrais et vrais-faux mercenaires, milices et contingents étrangers, trafics d'armes tous azimuts. « Le grand acquis », à qui le fera-t-on croire ?*].

« Les Africains savent que l'intégration du dispositif de coopération français dans le ministère des Affaires étrangères avait pour ambition de tourner la page de la "Françafrique". Certes, il reste des scories de cette période. Les réseaux ne sont pas tous taris. Ils ne sont plus alimentés par la volonté politique française. Ils n'interfèrent plus dans notre politique de coopération, y compris militaire. Il existe toujours des marchands de canons, mais les intermédiaires sont des acteurs du commerce international ». (**Charles JOSSELIN**, ministre de la Coopération. Interview à *Ouest-France* du 15/01/2001).

[*La non-interférence des réseaux dans le domaine militaire est une fable. Quant à la "liberté du commerce" laissée à des « intermédiaires » en mercenariat ou trafic d'armes basés à Paris, ou managés par les Services, Charles Josselin semble se rallier au laisser-faire d'Hubert Védrine. La « volonté » gouvernementale d'une politique africaine étant quasi inexistante, les réseaux ont tout loisir de s'alimenter à l'Élysée, maître des armées et de plusieurs Services, ou auprès des grands groupes français bénéficiant des attentions et financements publics.*]

« Parmi nos actions, il y a aussi l'appui à la police, à l'armée, aux administrations ayant besoin de matériel, que la France, comme d'autres, est susceptible de leur fournir. À condition qu'il s'agisse d'États dont les dirigeants ont été légalement désignés. En Angola, pour citer un seul cas, l'interlocuteur unique du gouvernement français est le gouvernement angolais ». (**Charles JOSSELIN**, *ibidem*).

[*Le ministre confirme le propos de Jean-Charles Marchiani : Paris soutient militairement la pétrodicature angolaise. Pendant ce temps, le 26 décembre, des dizaines de milliers d'Angolais osaient participer à des manifestations organisées par l'Église catholique pour réclamer la reprise des pourparlers de paix.*]

« - *Paris-Match* (25/01/2001) : Vous pourriez donner des insomnies à beaucoup de gens si vous racontiez vos souvenirs depuis trente ans !

- **Omar BONGO** : Ils n'ont qu'à me demander des calmants, je leur en donnerai. Le meilleur des calmants, ce serait : "Taisez-vous, ne vous occupez pas de moi, je ne m'occuperai pas de vous non plus". [...]

- *P.M.* : Comment réagiriez-vous si un juge français demandait de vous entendre à propos des affaires Elf ?

- **O.B.** : Je l'enverrais paître. Honnêtement, cela ne peut pas arriver. D'abord, je suis protégé par les lois, l'immunité. Ensuite, je suis chef d'État étranger. On ne peut donc pas m'entendre sous quelque prétexte que ce soit. Si un juge désire, il n'a qu'à venir à Libreville. Mais

je sais qu'il ne viendra pas. Il aura peur.

- P.M. : Je ne vois pas pourquoi.

- O.B. : Il aurait tort, en effet.

- P.M. : Autre cas de figure. Imaginez que vous passez par Londres ou par Paris et que des policiers demandent que vous les suiviez pour être entendu par un juge.

- O.B. : Je serais donc séquestré ?

- P.M. : Peut-être. Retenu en tout cas.

- O.B. : Parfois l'élève devient plus fort que le maître. Alors, si cela se produisait, on saurait répondre. [...] Mes Mémoires restent à écrire.

[Cet interview exsude le chantage. Le pauvre Bongo vient de faire établir des devis pour la réfection de son Palais. Coût : 170 millions de FF. Mais le FMI vient de prêter 800 millions au Gabon (Le Canard enchaîné, 10/01/2001)].

« Parlons des pays où les droits de l'homme sont peu ou mal respectés à nos yeux d'Occidentaux [...]. Quelle qu'y soit la situation des droits de l'homme, nous y travaillons en restant fidèles à nos valeurs. [...] On ne peut nous demander d'aller au-delà et de nous immiscer dans les problèmes politiques internes des pays ». (**Thierry DESMAREST**, PDG de TotalFinaElf, interview au bulletin interne *Synergies* (n° 3) à propos du nouveau "Code de conduite" du groupe).

[Toujours cet "apolitisme" autiste. Faux d'abord : comme si TotalFinaElf ne s'était pas récemment immiscé « dans les problèmes politiques internes » du Congo-B, de l'Angola, de la Birmanie, entre beaucoup d'autres. Irréaliste ensuite : un intervenant de cette taille a forcément une considérable influence politique sur les affaires intérieures et étrangères d'un pays. Il doit l'assumer, non la nier. Il y a des pays où il est possible de définir un cadre de relations respectueux de certaines « valeurs », d'autres où les recettes du pétrole confortent un régime ignominieux. Faute d'un tel jugement éthique, le reste n'est qu'hypocrisie].

« De nombreux échos nous parviennent qui font état d'une dégradation de l'image de la "patrie des droits de l'homme" en Afrique, du fait qu'elle semble complice, au moins par son silence, de gouvernants qui pratiquent la fraude électorale, la confiscation des ressources au bénéfice de groupes ou de régions particulières, l'emprisonnement – parfois même l'élimination physique – d'opposants ou de journalistes, etc. » (**Mgr Lucien DALOZ**, archevêque de Besançon, président de la commission française Justice et Paix. Lettre ouverte au président de la République à l'occasion du Sommet de Yaoundé, 11/01/2001).

[Sous un genre littéraire chargé de bémols, perce la critique].

« Deux évêques proches de Mobutu sont venus me voir, alors qu'ils allaient à Rome. Ils ont spécialement fait un détour par la France pour me rencontrer. Ils voulaient absolument m'avertir de choses très graves. D'après eux, Jean-Christophe Mitterrand menait un très grand train de vie auprès de Mobutu. Sans rapport avec ses activités officielles. Mais surtout, ils l'accusaient de faire de gros profits sur des ventes d'armes à l'Angola. Et d'après eux, ce pays les revendait au Rwanda ». (**Abbé Pierre**, au *Figaro* du 19/01/2001).

[Un propos lourd de conséquences : des armes vendues par Falcone auraient-elles été recyclées dans le génocide rwandais ?].

« De 1980 à 1995, j'ai été "porteur" [de valises. Puis] j'ai connu le sort que connaît aujourd'hui Jean-Christophe Mitterrand pendant 7 mois. S'il fallait remonter le passé, c'est, je pèse mes mots, l'intégralité des présidents de l'ex-Afrique francophone qui devraient être inquiétés. [...]

Je faisais partie, non des réseaux Mitterrand et Pasqua, mais d'un troisième réseau "free-lance". J'y suis venu tout à fait par hasard. C'est d'abord une question de carnet d'adresses. Je m'occupais de questions de communication. De fil en aiguille, on vous dit que vous pourriez peut-être rendre tel ou tel service. Je ne dis pas que c'est bien, mais on se laisse facilement brancher.

Il n'y a pas de clivage politique. Il n'y a pas non plus de clivage d'obédience maçonnique. L'influence maçonnique a joué un rôle capital en Afrique, elle y est cent fois plus importante qu'en Europe. Si vous n'êtes pas initié, vous ne faites rien. [...] Les hommes politiques dont on parle [à propos des affaires en cours], souvent ne l'étaient pas. Ils se servent de personnes, comme moi d'ailleurs, qui le sont et qui de ce fait ont des relais sur place. [...]

Par exemple, pendant que les chefs d'État étaient autour de François Mitterrand au Sommet de La Baule, je recevais avenue Niel un certain nombre de ministres africains fort connus et qui repartaient avec des valises. Ça marchait dans les deux sens, ça finançait des deux côtés, autrement dit l'argent tournait. [...]

Il est aujourd'hui question d'armes russes, mais ce type d'échange pouvait aussi porter sur des armes françaises. Même pendant les embargos, les armes françaises circulaient. [...] Certains trafics d'armes passaient par le Maghreb, au temps de Chadli. [...]

Si on remonte, on va toucher aux programmes audiovisuels, vendus à l'Afrique dans des conditions fort discutables, par des personnages fort connus et très en place aujourd'hui. On peut toucher également le marché de l'art. Une grande galerie à Abidjan, près de l'hôtel Ivoire, [...] servait de plaque tournante pour la revente d'œuvres d'art. [...]

Les échanges familiaux jouent beaucoup. Dans ma propre famille, on recevait Houphouët en 1946-47. Il était médecin, député, mais pas encore président. Les liens se créent. Ensuite, pour la vente de cacao, je me suis trouvé en direct, bien que je ne sois pas un spécialiste. [...]

Si les hommes politiques n'ont pas jusqu'à présent été touchés, c'est que c'est un milieu d'hommes. Je veux dire que, si la justice n'y a pas pénétré jusque là, c'est qu'il y avait des risques. [...] Quand il fallait solder les comptes, on ne passait pas par un tribunal.

Actuellement, on est en train de solder les comptes. [...] Ce système a marché depuis bien avant les indépendances. [...] L'indépendance n'est qu'un mot ». (Un auditeur intervenant en direct sur *Europe 1*, le 22/12/2000)

[L'auditeur n'a pas donné son nom, mais il est assez repérable. Son témoignage nous a paru sincère et vraisemblable. Nous le reproduisons presque intégralement, sans garantie du gouvernement].

Des armes pour l'Angola

« Ils s'attaquent bien à Chirac, pourquoi ne s'attaqueraient-ils pas à moi ? [...] – certains magistrats qui instruisent à charge, certains milieux de la justice, voire de la police, de la presse, voire de l'ultragauche, qui entretiennent une campagne de dénigrement. [...]

[Les dénonciations de Philippe de Villiers, son ex-partenaire au RPF ?] - Une démarche de délation minable. [...]

[Pierre Falcone ?] - Je ne le connais pas. [...]

[Arcadi Gaydamak ?] - Je ne l'ai rencontré que deux fois, à l'occasion de la libération des pilotes français de Bosnie. [...]

Il n'y a pas eu de contrat de la Sofremi avec l'Angola. [...] En revanche, oui, j'aime l'Afrique et les Africains [...]. Si j'étais un homme d'argent, ça se saurait depuis longtemps ». (**Charles PASQUA**, ex-ministre de l'Intérieur de 1993 à 1995, *Le Monde*, 05/01/2001).

« Ce qui m'exaspère chez les Jospiniens, c'est leur silence assourdissant depuis que le fils du "chef", comme disent les Africains, est embastillé. Et leur façon de faire semblant de découvrir des objectifs et des méthodes qu'ils connaissent tous depuis 1981, quand ils ne les ont pas eux-mêmes pratiquées. Je ne fais pas allusion ici à d'hypothétiques ventes d'armes ni à d'éventuels comptes en Suisse, mais à une question de fond : veut-on abandonner l'Afrique aux Américains ? Ou bien la France a-t-elle le devoir d'être présente là-bas sur tous les terrains ? ». (**Jean-François PROBST**, Foccartien assumé, actuel bras droit du maire de Paris Jean Tiberi. Interview au *Parisien*, 30/12/2000).

[Par-delà la rhétorique foccartienne classique se pose en effet une question : quel est ce « devoir » qui obligerait les Français à concurrencer les Yankees en Afrique sur les terrains les plus fangeux, trafic d'armes ou mercenariat, à faire là-bas de la sous-CIA ? Quant aux Jospiniens, assis entre deux chaises, l'inconfort de leur position les incite effectivement au silence ou à la langue de bois. Est-ce bien digne ? Est-ce tenable ?].

« Dans ce genre de dossier [*Falcone-Gaydamak-Mitterrand*], je crois qu'il y a un tiers qu'on se met dans la poche, un tiers distribué aux intermédiaires et un tiers que l'on donne aux partis politiques pour se donner bonne conscience. Mais il me semble qu'il faut faire un distinguo : quand on détourne l'argent d'Elf ou du Crédit Lyonnais, c'est l'argent du contribuable. Mais là, l'argent est pris à l'Angola : cela me semble tout de même moins grave ». (**Paul BARRIL**, ancien patron du GIGN, in *Le Parisien*, 23/12/2000).

« L'État angolais achetait des armes auprès des sociétés d'État russes. Ne disposant pas de liquidités, l'Angola ne pouvait payer qu'avec du pétrole. Avec Falcone, nous nous sommes débrouillés pour prélever ce pétrole à crédit. Les risques financiers liés à ce genre d'opération sont très élevés, surtout lorsqu'il s'agit d'un pays en guerre civile. C'est là-dessus que nous avons été rémunérés. Nous avons obtenu l'ouverture d'une ligne de crédit à la banque Paribas, spécialiste du monde pétrolier. Devenus citoyens angolais, nous avons procuration sur ce compte. [...] Nous réglions aussi les achats d'armes ». (**Arcadi GAYDAMAC**, cité par *Marianne* du 08/01/2001).

[Le si prudent multimilliardaire fait ici un double aveu : son partenariat avec Falcone, qu'il cherchait jusqu'ici à masquer, et le rôle central de Paribas, dont le premier actionnaire était un autre multimilliardaire très proche de la famille Pasqua, l'Irako-Britannique Nadhmi Auchij].

« Meilleurs vœux de Noël paisible et chaleureux à l'aube d'une Angola nouvelle et, bien sûr, des vœux de prospérité pour toute la société angolaise, qui peut enfin, nous l'espérons vivement, aspirer à une paix durable dans un contexte de développement économique et social concret ». (**Pierre FALCONE**, lettre du 22/12/1994 accompagnant une livraison d'armes de plus de 200 millions de FF. Citée par *Le Monde* du 13/01/2001).

[La prospérité de la société angolaise n'a pas été universelle, contrairement au « vif espoir » de l'auteur de ce courrier. Un milliardaire, comme le chef de l'État destinataire].

« Avec les affaires de trafics d'armes, c'est un des derniers tabous de la société française qui est en train d'être levé. Comment ne pas s'en féliciter ? [...] Combien de morts parmi la population civile ont-elles été provoquées par la livraison d'armes à l'Angola ? [...] Des dizaines de milliers ? [...] La cellule africaine de l'Élysée [...] a trop souvent été un numéro vert pour "SOS-Dictateurs" ». (**Thierry JEAN-PIERRE**, ex-juge d'instruction, trésorier de Démocratie libérale. Interview au *Figaro*, 04/01/2001).

« Rien ni personne ne pourront jamais excuser la villainie [*sic*] que j'ai commise. [...] Je suis d'autant plus navré et malheureux que je n'oublie pas ce que vous avez fait pour moi il y a quelques années ». (**Le préfet Michel HURAND**, ancien directeur de la Sofremi. Courrier du 12/01/2001 à Charles Pasqua, cité par *Le Journal du Dimanche*, 14/01/2001).

[Le préfet s'était permis de confier au Figaro (09/01/2001), à propos de son ancien ministre de tutelle Charles Pasqua : « Tout le monde sait que celui-ci a toujours suivi de très près ce genre de marchés internationaux ». Ses humbles excuses paraissent cinq jours plus tard dans le JDD. Le soir même, France 2 passait Le Parrain].

« Certains juges d'instruction veulent se payer les puissants. [...] Les juges d'instruction cherchent à s'ériger en contre-pouvoir, un pouvoir non élu. Ce n'est pas ça, la République. [...] Les élus ont un juge suprême : le suffrage universel ». (**Michel CHARASSE**, ancien ministre et conseiller de François Mitterrand. Interview au *Figaro*, 04/01/2001).

[Une République corsafricaine à la Charasse-Pasqua, démagogique, clientéliste, incontrôlée, non merci !].

« J'observe ces affaires [*judiciaires franco-africaines*] de très loin. Je pense que par rapport au courant de l'histoire ce n'est pas très important. [...] Je ne prône pas le règne du gouvernement des juges. [...] Il faut déplorer [...] qu'on accuse des gens sans auparavant mener des enquêtes très sérieuses. La règle dans ce domaine c'est, je crois, de donner la parole à ceux qui sont accusés pour leur permettre de se défendre au lieu de les jeter en pâture à l'opinion publique ». (**Abdoulaye WADE**, président du Sénégal. Interview au *Soleil* (Dakar), 09/01/2001).

[On voit où penche le cœur du président sénégalais, aux nombreuses amitiés franco-africaines. Il semble ignorer à quel point les défenseurs des accusés, négationnistes de la criminalité néocoloniale, ont envahi les petits écrans français. Chez lui, il a poussé la "présomption d'innocence" jusqu'à faire échouer les poursuites contre le maxi-tortionnaire Hissène Habré.

Pour le moment très populaire, il a gagné aisément un referendum constitutionnel, qui va renforcer la personnalisation du pouvoir. Une part de démagogie l'a placé sur un petit nuage. Il sera difficile d'y surfer jusqu'en 2007].

Ailleurs

« [*Les profiteurs américains de l'esclavage*] sont multiples et cachés. On peut déjà citer plusieurs des compagnies maritimes qui transportaient les esclaves, les grandes familles de planteurs, les banques, les assurances. [...] Ces sociétés ont changé de nom, ont disparu ou se sont réincarnées. Bref, il faut remonter la filière qui va des plantations d'hier aux multinationales d'aujourd'hui. [...] Les grandes entreprises auront trop peur de la mauvaise publicité. Elle régleront le conflit à l'amiable ». (**Tom HAYDEN**, sénateur de Californie,

cité par *Le Figaro*, 20/01/2001).

[En Californie, la loi oblige désormais les compagnies d'assurances à ouvrir leurs archives du XIXe siècle, pour déclarer leurs "contrats d'esclavage" – elles assuraient les esclaves comme un vulgaire capital productif. Auteur de cette loi, le sénateur Hayden est l'un des pionniers d'une revendication d'indemnisation qui peut aller très loin].

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Courrier international, *Le nouveau triangle négrier. Le bloc-notes d'Alexandre ADLER*, 18/01/2001 : « Afrique dévastée, Afrique déprimée. Depuis trois ans, une plaie s'est ouverte à partir des Hauts Plateaux, où se sont autodétruits Tutsis et Hutus ».

[Le Chiraquien Alexandre Adler est, à juste titre, très sensible à la Shoah. Nous aussi. Comment réagirait-il à un éditorial qui commencerait ainsi : « Entre 1940 et 1945, au cœur de l'Europe, Juifs et Allemands se sont autodétruits ». Mais, depuis 1994, le mot Tutsi suscite chez cet apologiste de la colonisation française (Billets n° 47) une sorte de prurit ethnisant (Billets n° 18, 41, 56), assez déprimant].

Le Monde, *De la Suisse à la tour Elf, 243 millions de francs convoyés par "Oscar"*, 21/12/2000 (Hervé GATTEGNO) : « Le sésame tenait en quelques mots : "J'ai besoin des services d'Oscar". au temps où Alfred Sirven régnait en maître sur les comptes les plus secrets d'Elf-Aquitaine, cette simple phrase, soufflée par téléphone à l'un des banquiers habituels du groupe pétrolier, suffisait à mettre en branle une organisation discrète, dont le but consistait à rapatrier de la Suisse vers la France d'importantes sommes d'argent liquide. [...] [Sirven est] soupçonné par les juges français et suisse d'avoir été le maître d'œuvre de détournements estimés à plus de 3,5 milliards de francs. [...]

"Passeurs" et intermédiaires ignoraient tout de l'utilisation des sommes qu'ils transportaient. Tous étaient mandatés par une société d'ingénierie financière basée à Chiasso, près de Lugano, la Comitex SA, dont le directeur a reconnu [...] avoir fait amener des "valises de billets" à la tour Elf [...], pensant que "ces fonds constituaient des réserves de guerre" [sic] du groupe pétrolier français. [...]

D'abord convoyées jusqu'au siège de la compagnie, les liasses furent ensuite livrées à des adresses moins voyantes [...] dans le quartier des Champs-Élysées [...] : le bureau de Mathieu Valentini, homme d'affaires et ami personnel de M. Sirven, décédé en janvier 1991 ; une société d'aviation dont le dirigeant était également lié avec lui ; enfin le local d'une petite société dont le gérant était M. Sirven lui-même. [...] Le fils de Mathieu Valentini [...] avait [été] désigné, après la mort de son père, pour réceptionner certaines livraisons. [...]

[La filière a été] mise en place par les dirigeants de la Banque de dépôts et de gestion (BDG) – où M. Sirven détenait cinq comptes, à Lausanne et Lugano. [...] Un réseau de convoyeurs anonymes, chaque fois différents, [étaient] "porteurs de sacs en plastique ou d'enveloppes en papier kraft" et [...] s'identifiaient par un mot de passe. [...] Les liasses étaient alors transportées en voiture jusqu'à la tour Elf, puis entassées dans le coffre-fort personnel de M. Sirven. [...] M. Valentini [fils] a déclaré n'avoir assisté qu'à "une remise de fonds à des tiers", qu'il a présentés comme "des proches" du président camerounais Paul Biya [...].

Les émissaires de la Comitex ont livré, au total, à l'ex-compagne de Roland Dumas [Christine Deviers-Joncour] quelque 10 millions de francs. Les enveloppes lui étaient remises [...] après l'échange d'un mot de passe : "Merci pour les fleurs"... ».

[Ce charmant système de criminalité économique, fauteur de criminalité politique et de guerres civiles, s'est plus probablement modernisé qu'il n'a disparu. Comme la Françafrique... La mention de Paul Biya sonnait juste, moins d'un mois avant le Sommet de Yaoundé... En quatre décennies Elf et la Françafrique n'ont guère fait de fleurs aux Camerounais. Ou à si peu d'entre eux, destinataires d'un mot de passe : "Rose-Croix", par exemple].

Notes du Réseau Voltaire, *La cavale d'Alfred Sirven*, 01/2001 : « La dernière tentative de coup d'État conduite par **Bob Denard** aux **Comores**, en 1995, aurait été commanditée dans l'intérêt des frères **Charles et Robert Feliciaggi** et de **Jean-Yves Ollivier**. Elle aurait été financée à partir d'une escroquerie sur les blocs-feuillets de timbres monégasques qui fait actuellement l'objet d'une instruction du juge Jean-Pierre Murciano. Le magistrat a mis en examen André Palmero, directeur de l'Office philatélique de la Principauté et administrateur des biens privés de S.A.S. le prince **Rainier**, qu'il suspecte d'avoir couvert le trafic ».

[Une histoire complètement timbrée, de Comores livrées aux croupiers].

La Croix, *La "Françafrique" se reconvertisse*, 17/01/2001 (François d'ALANÇON) : « En Afrique, le double mouvement de privatisation de l'État et de réduction de la présence armée française a ouvert de larges perspectives aux sous-traitants privés. [...] Au **Congo-Brazzaville**, [...] [le] ministère de la Défense assure qu'ils [les mercenaires] ont quitté le pays mais une partie d'entre eux sont toujours présents, quoique de façon plus discrète, autour de la ville d'Oyo, dans le nord du pays. [...] Laurent Gbagbo a [...] fait appel à un spécialiste, Robert Montoya, ex-gendarme de l'Élysée. [...] La société **Geos** a remporté le contrat pour la **sécurité** du consortium Bouygues-Alstom-Kellog [de construction de l'oléoduc **Tchad-Cameroun**].

Fondée en 1997 par Stéphane Gérardin, 33 ans, un ancien du service action de la DGSE, Geos connaît une forte croissance avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 30 millions de francs en 2001. Présente au Nigeria, au Congo-Brazzaville, au Tchad, mais aussi en Amérique latine, Geos affiche une image de professionnels de "la maîtrise et de la gestion des risques" à l'usage exclusif des entreprises françaises.

Le général Jean Heinrich, ex-patron [du service action de la DGSE et] du renseignement militaire [...] préside son conseil d'administration. "Nous ne voulons pas être confondus avec les **mercenaires** ou les **marchands d'armes**, explique-t-il. [...] Les entreprises avec qui nous avons travaillé sont notre meilleure publicité, ce sont elles qui confirment notre savoir-faire et notre rigueur".

Pour Geos comme pour d'autres, professionnels, contractuels ou "free-lance" plus ou moins crédibles, la "marchandisation" de fonctions entières de l'État, comme la collecte de l'impôt ou l'administration des douanes, offrent un inépuisable filon. Pour eux, l'Afrique reste, plus que jamais, un terrain de prédilection ».

[Le président de Geos, une personnalité qui joua un rôle très contesté lors du génocide rwandais, tient le discours politiquement correct des grandes "sociétés de sécurité" anglo-saxonnes (MPRI, Sandline, etc.) – privées mais très branchées –, dont une partie de l'État-major français voudrait rapprocher sa société. Cette privatisation des fonctions militaires, qui a permis à la France de s'allier secrètement aux criminels contre l'humanité du Congo-B, est au cœur de ce que nous combattons].

La Lettre du Continent, *France : "Affaires" africaines d'État ?*, 14/12/2000 : « De nombreux anciens des services travaillaient pour **Brenco** comme **Thierry Imbot**, décédé le 10 octobre. Le fils de l'ancien patron de la DGSE était ces derniers temps chargé d'opérations

de change – de francs CFA en dollars – pour des chefs d'État africains comme le président **congolais** Sassou II, grand ami du président angolais. La **GLNF**, à laquelle il appartenait, a d'ailleurs demandé le 19 octobre au "frère" Sassou que soit versé à sa famille un reliquat de 75 millions FCFA "correspondant au travail effectué"... ».

[Le général Imbot, père de Thierry, appartenait à la même loge GLNF qu'Alfred Sirven...].

Le Canard enchaîné, *Pour une poignée de dollars*, 03/01/2001 (Nicolas BEAU et Hervé MARTIN) : « Le 30 novembre dernier, les deux juges de l'affaire Falcone perquisitionnaient rue de Berri. D'abord les bureaux de [...] Jean-Charles Marchiani, puis ceux de l'association France-Afrique-Orient, présidée par Pierre Messmer, située dans le même immeuble.

Créée en 1988, cette petite structure, dont le trésorier n'est autre que Bernard Guillet, conseiller diplomatique de Charlie, intéresse les enquêteurs. En effet, ils s'interrogent sur l'origine d'une liasse de 9 000 dollars découverte sur place et qui provenait, selon le bandeau les entourant, d'une banque suisse, l'UBS Genève.

Autre surprise : le jour même de la perquisition, l'association France-Afrique-Orient était dissoute par l'équipe Pasqua. Et depuis, le dossier est inaccessible à la préfecture de police. "Secret-défense", alors ? ».

[On nous a aimablement transmis quelques éléments de ce dossier, notamment le procès-verbal du Conseil d'administration du 19 octobre, qui a décidé la dissolution. L'essentiel des fonds restants (150 000 F) est dévolu à l'association France-Orient : « Malheureusement, la France n'a plus de véritable politique en Afrique. En Orient, l'actualité le démontre, il en va différemment. Il est clair que nous disposons au Moyen Orient de solides contacts et de bons réseaux ». Bien du plaisir aux bénéficiaires de cette « véritable » politique moyen-orientale !

L'ancien ambassadeur Paul Carton « informe les membres du Conseil qu'à la demande de l'Ambassadeur du Soudan, il vient de créer une association d'amitié France-Soudan dont il a été prié d'assurer la présidence. Elle est destinée à sortir le Soudan de son isolement ». Les Sud-Soudanais, dont deux millions sont morts de la guerre ou des famines suscitées par ce régime intégriste et raciste, apprécieront. Le conseiller diplomatique pasquaïen « Bernard Guillet confirme qu'en 1978 une association France-Soudan avait été fondée par Charles Pasqua ». Une vieille idylle...

Aiguillés par Philippe de Villiers, ex-partenaire déçu de Pasqua, les policiers ont découvert qu'une résidente gabonaise, Marthe Mondoloni-Tomi, "lieutenant" de l'empire corsafricain des jeux et casinos, a fait un don de 7,5 millions de francs à la campagne européenne du RPF. La même bienfaitrice s'est portée caution d'un prêt de 4 millions au RPF, par une banque de Monaco. Curieusement, la justice de la Principauté instruit à son sujet un dossier de « blanchiment » (Le Canard enchaîné, 10/01/2001, cf. notre Supplément].

Libération, *La baraka judiciaire d'un ami de Chirac*, 20/01/2001 (Karl LASKE) : « **Patrick M. [Maugein, certainement]**, un polytechnicien corrézien reconverti dans le commerce pétrolier [...] est, sans aucun doute, un ami indéfectible de Jacques Chirac. Dans les années 1980, il joue un rôle d'intermédiaire du maire de Paris auprès des chefs d'État africains.

Le 22 juillet 1997 [...] un homme s'écroule rue Barrault à Paris. Sur une moto noire, deux hommes prennent la fuite. Ils viennent de tirer deux balles dans les jambes d'un médecin qui sortait de son cabinet. Grièvement blessé, le Dr Maxime B. hurle un nom [...] : "C'est Patrick M. !". [Il le répète] aux policiers qui l'interrogent. [...] Pendant dix ans, Patrick et Maxime ont été de grands amis, parcourant l'Europe en jet privé. [Ils se sont disputés pour des affaires de cœur] [...] La famille du médecin – son épouse, sa mère et son fils – témoignent : Patrick "a promis à plusieurs reprises qu'il mettrait [...] 30 millions de dollars pour nous détruire tous, au besoin en passant par la mafia", écrit l'épouse [...].

Patrick M. a appelé six fois [des numéros sur liste rouge de l'Élysée] [...] entre le 21 et le 25 juillet 1997.

Stéphanie, qui fut la petite amie de sa fille, [s'est dit aussi menacée]. "Il m'a dit qu'un accident de scooter est vite arrivé [...] et qu'il pourrait garnir de drogue la maison de ma mère". Un jour, un gros bras vient sonner chez Stéphanie, dit qu'il est chargé de lui "démolir le portrait". Puis c'est un pavillon appartenant à sa grand-mère qui prend feu. [...] Entendue à son tour par les enquêteurs, Petra, la femme de Patrick [...] va plus loin : "Les hommes de main qui se sont occupés de Stéphanie ont été recrutés par M.P.", un ancien policier parisien. Aujourd'hui dirigeant d'une société de sécurité. [...]

[Entre juillet et septembre 1997, Patrick M. a passé de] nombreux coups de fil à trois sociétés de sécurité. L'une d'elles est dirigée par un ancien garde du corps de chez Dassault qui a travaillé un temps pour Elf-Aquitaine. L'homme est proche des services secrets. Il n'intéresse pas les policiers, les deux autres gérants de boîtes de sécurité non plus, d'ailleurs. [...]

[Selon un des amis de Patrick], "dans ses affaires, quand la persuasion ou la menace ne fonctionne pas, il utilise d'autres moyens". [...] Patrick M. attend de pied ferme un classement sans suite [de l'attaque contre Maxime B.] ».

[Le nom du chiraquissime Patrick Maugein, proche aussi de Roland Dumas, a été évoqué dans une affaire tordue de mine d'or, où l'État français risquait de perdre quelques milliards. Manifestement, ce genre de personnage se croit à Paris comme dans la jungle ou au Far West – en lien avec un microcosme de "sociétés de sécurité", farci d'anciens (?) des Services, d'Elf ou de la police. Tout ce monde chevauche allègrement la frontière entre public et privé. Les juges mènent une enquête à éclipses : la qualité de pétrolier et l'intimité avec Jacques Chirac semblent tenir lieu de raison d'État].

Des armes pour l'Angola

Le Monde, *L'arrogance des grands*, 13/01/2001 : « La famille de François Mitterrand, [...] en s'attaquant avec une rare violence au juge Courroye, [...] [recourt à] une tactique qui vise à la fois à déstabiliser le juge [...] et à porter le discrédit sur la justice, implicitement comparée à une organisation criminelle pratiquant l'extorsion de fonds et le brigandage. [...] La famille de l'ancien président s'en tient aux vieilles habitudes où perce l'arrogance des grands ».

Le Canard enchaîné, *Ces trois vedettes qui torpillaient l'embargo sur les armes*, 17/01/2001 (Hervé MARTIN) : « À l'été 1993, le chantier naval Guy Couach, en Gironde, s'appête à livrer à l'Angola trois vedettes rapides de "surveillance de pêche". Des bâtiments [...] filant [...] [à] plus de 50 km/h et au pont renforcé pour permettre – par exemple – l'installation d'un canon et de mitrailleuses. [...] Montant de la facture : 40 millions de francs, financés par des crédits de coopération [de] [...] la Caisse française de développement [actuelle AFD].

Au cabinet du ministre de la Coopération, alors Michel Roussin, l'opération éveille la méfiance d'un chargé de mission défense. Depuis 1991 en effet, un embargo frappe les exportations françaises à l'Angola. Une position encore plus dure que celle des Nations unies. Encore en vigueur aujourd'hui [...]. Le méfiant collaborateur de Roussin [lui soumet une note le 26/07/1993, où il souligne que] la "décision finale [de déblocage des fonds de la CFD semble devoir être] politique". [...]

[On peut] consulter le "Jane's", l'annuaire mondial de l'armement [...]. Sous la rubrique "Marine de guerre de l'Angola", photo à l'appui, on y découvre nos trois vedettes [...] dotées de canons de 12,7 ».

[Ainsi l'aide au développement a financé l'acquisition de trois navires de guerre, avec l'aval de Michel Roussin. Notons au passage que Pierre Falcone et

Arcadi Gaydamak, ressortissants français opérant une vente d'armes depuis une société de droit français basée à Paris, sur un compte bancaire français, ont pour le moins enfreint un embargo].

Libération, *L'État rattrapé par ses offices de sécurité*, 23/12/2000 (Karl LASKE) : « Brenco [la société de Pierre Falcone] et la Sofremi collaboraient tant et si bien qu'ils ont offert conjointement une voiture blindée [une Safrane] au président angolais, en marge des contrats de "sécurité". [...] Depuis l'entrée en vigueur, cet été, de la convention de l'OCDE visant à sanctionner la corruption internationale, l'État français est contraint de se désengager de ses offices de ventes d'armes [genre Sofremi]. Dans ces offices, se préparait la cuisine des grands marchés avec les industriels de l'armement et des intermédiaires du type Falcone. [...] Les industriels, également concernés par les directives de l'OCDE, se sont déjà organisés pour délocaliser la corruption et faire leurs petits arrangements sur place ».

Moskovskié Novosti, *Et si la piste angolaise menait au Caucase ?*, cité par *Courrier international* du 11/01/2001 (Andreï SOTNIK) : « Dans ce business [angolais], il [le Russo-Israélien Gaydamak] aurait étroitement coopéré avec d'anciens agents du Mossad. Selon certaines sources, ce seraient eux qui l'auraient présenté à Lev Levaïev [sommité russo-israélienne du diamant, cf. Billets n° 88 et 88a]. [...] Ce même Levaïev se trouvait, fin décembre, auprès du président Poutine pour la célébration de Hanoukka [la fête juive des Lumières]. [...] »

Les racines russes de ZTS-Osos Rudka [la firme tchèque d'armements dont Gaydamak et Falcone étaient les mandataires] sont évidentes. Nos services secrets avaient acheté, dès 1993, à travers la société d'État Spetsvnechtekhnik, 67,5 % des parts de cette société à Moscou ».

Soverchenno Sekretno (Moscou), *Le "surdoué du diamant" et les camarades angolais*, cité par *Courrier international* du 18/01/2001 (Vladimir IVANIDZE) : « Il y a six ans, il [Gaydamak] avait ouvert, dans une agence parisienne de la Barclay, des comptes pour Alimjan Tokhtakhounov [parrain notoire de la mafia russe], également connu sous le nom de Taïvantchik, dont il a fait rénover à ses frais le luxueux appartement, situé dans le quartier le plus bourgeois de Paris. [...] »

Dès qu'il a eu des ennuis avec la police française, Gaïdamak, comme par miracle, a sorti de captivité des pilotes français abattus au-dessus de la Bosnie [...]. Ensuite, les membres les plus en vue de la mafia russe se sont précipités pour lui offrir leurs services afin de sauver les otages français détenus en Tchétchénie. [...]

L'État d'Israël pourrait bénéficier de la production des gisements d'uranium que possèdent Arcadi Gaydamak et Lev Levaev au Kazakhstan. En effet, leur compagnie Africa-Israël a fait l'acquisition, en 1999, par l'intermédiaire de la filiale Sabton, du Combinat d'extraction minière et de traitement chimique de Tselina, baptisé Kzabsabton, qui fut l'une des entreprises clés de la production d'armes nucléaires d'URSS ».

[Ces deux articles confirment la dimension franco-russo-israélienne (DST-FSB-Mossad) de cette affaire, au croisement des énormes cagnottes du pétrole et du diamant, sans parler des enjeux nucléaires].

Le Nouvel Observateur, *Enquête sur une affaire d'État*, 28/12/2000 (Airy ROUTIER) : « L'affaire Falcone fait apparaître au grand jour les deux cultures qui se télescopent aujourd'hui en France : celle de la priorité donnée à l'intérêt national et à la raison d'État, même si elle ouvre la porte à la corruption ; celle, portée par les juges, de la morale et de la transparence, quoi qu'il en coûte. Avec l'intrusion des juges dans les secteurs des ventes d'armes et de la diplomatie, le dernier sanctuaire est tombé ».

[Le journaliste a du mal à cacher sa préférence pour la première culture. Tout comme Pierre Péan, saisi, dans le même hebdomadaire, d'« une irrésistible envie de prendre la défense des victimes du jeu de massacre médiatico-judiciaire » – ces Michel Roussin et Jean-Christophe Mitterrand dont les images de l'incarcération « étaient particulièrement insupportables ».

Mais l'on peut douter, d'une part, de « l'intérêt national » de toutes ces opérations mafieuses qui entretiennent des guerres civiles en Afrique. D'autre part, la deuxième culture réclame plutôt la justice et la vérité que « la morale et la transparence ». Enfin, le télescopage entre les deux cultures date au moins de l'affaire Dreyfus. À la différence, peut-être, que davantage de juges ont rejoint les Dreyfusards].

Libération, *Occulte*, 11/01/2001 (Gérard DUPUY) : « Le linge sale de la République, c'est autant des pratiques occultes du pouvoir et des trafics d'influence que des financements délictueux. Le mot de "réseau" désigne l'amalgame des deux. Si l'on veut regarder froidement le passé récent, il ne suffit pas de montrer du doigt quelques profiteurs, mais il faut comprendre le système qui les a permis. La déconfiture politique de Pasqua et les mésaventures du fils Mitterrand marquent peut-être l'essoufflement d'une certaine idée basse, trop basse de l'action politique, celle des "réseaux". Ce serait une excellente nouvelle ».

[C'est aussi une excellente nouvelle que Libération, enfin, éditorialise sur les "réseaux" d'une "Françafrique" qu'il s'employait jusque là à décrire comme l'obsession fantasmatique, surannée, de quelques adeptes de « l'auto-flagellation » dans notre genre : il y a bien un « système », et il reste largement à « comprendre »].

Congo-Kinshasa

Die Tageszeitung (Berlin), *Ruée vers l'or high-tech*, cité par *Courrier international* du 18/01/2001 (Dominic JOHNSON) : « Une commission d'enquête [de l'ONU] est en train d'examiner les structures du pillage des ressources congolaises, entre autres du coltan [la colombo-tantalite, très cher mélange de minerais rares – le tantale atteint 2 400 FF la livre]. Elle dispose déjà d'un rapport d'experts sur la situation dans l'est du pays.

Selon ce rapport, le principal acheteur du coltan est une femme dont le nom est particulièrement connu dans la région des Grands Lacs : Aziza Gulamali Kulsum. Elle possède une usine de cigarettes à Bukavu, à la frontière du Rwanda, et a été pendant des années le principal bailleur de fonds des rebelles hutus qui disposent également de bases au Congo. Elle a constitué un gigantesque "réseau de contrebande – cigarettes, or, ivoire, armes, etc.". Ce n'est que lorsque la rébellion burundaise s'est divisée, en mai 1998, qu'elle a pris ses distances. Elle tiendrait encore financièrement une grande partie des milices locales qui luttent contre le RCD [la rébellion anti-Kabila soutenue par le Rwanda] au Congo. [...]

Le RCD [...] a créé en novembre la Somigl (Société minière des Grands Lacs), une société [...] qui détient [...] le monopole de l'exportation du coltan. [...] Il reconnaît avoir pour associée la puissante Gulamali, qui en est la directrice. [...] Les rebelles du RCD collaborent donc [...] avec celle qui a mis sur pied l'opposition armée à leur mouvement.

On aboutit en fin de compte à une situation qu'un Congolais décrit comme "trop cynique pour être vraie" : l'armée rwandaise et les milices hutues du Rwanda son en même temps des ennemies acharnées et des partenaires commerciaux. Les auteurs et les victimes du génocide rwandais semblent avoir inventé un mode de coexistence des plus étrange ».

[On retrouve autour du diamant angolais le même cynisme des belligérants].

Et ailleurs

Libération, Abdelaziz Bouteflika sur la corde raide, 22/12/2000 (José GARÇON) : « Les attaques virulentes lancées contre lui [Bouteflika] par la presse privée et par des personnalités qui gravitent dans les cercles politico-militaires [...] [s'accompagnent] d'une accélération inouïe des violences [...] dans un pays où les luttes au sommet se traduisent souvent par des tueries [...].

La facilité avec laquelle le GSPC, un rival des GIA, s'est installé un peu partout, y compris au sud, a de quoi étonner. [...] Pour nombre d'observateurs, la volonté des "décideurs" militaires, qui constituent la réalité du pouvoir, de laisser faire les islamistes, demeure le principal élément de réponse. Le commandement de l'armée entendrait signifier ainsi les limites de son pouvoir à Bouteflika, rendu responsable, entre autres, du crime de lèse-majesté commis par Amnesty International lors de sa récente visite en Algérie : demander à entendre les principaux chefs militaires. Cette conjonction entre l'aggravation des massacres et une offensive contre le Président est traditionnellement, en Algérie, le signe qu'un processus d'éviction est en marche ».

LIRE

Éric Toussaint et Arnaud Zacharie (sous la direction de), *Abolir la dette pour libérer le développement*, CADTM, 29 rue Plantin, B1070, Bruxelles, 272 p.

Une synthèse commode, d'autant plus stimulante qu'elle est pluridisciplinaire : historique, économique, socioculturelle, juridique et citoyenne. Examinés entre autres, les processus d'endettement au Sénégal et au Congo-B (une caricature) ont conduit au sinistre les systèmes éducatifs.

Paulette Péju, *Ratonnades à Paris*, précédé de *Harkis à Paris*, La Découverte, 2001. Université, 210 p.

Durant la guerre d'Algérie, la torture n'a pas été seulement systématisée outre-Méditerranée. Elle a été organisée à grande échelle en différents lieux de Paris : dans les quartiers de Belleville et la Goutte d'Or, notamment, les caves d'une série d'hôtels, cafés, restaurants, ont été transformées en centres clandestins de torture. Un utile rappel : l'horreur issue du mépris colonial ne se tient pas forcément à distance.

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins
Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Février 2001 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 100FF (Étranger: 130FF)
Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>

La Françafrique aux arrêts ? (suite)

Le supplément *La Françafrique aux arrêts ?* joint au n° 88 de *Billets d'Afrique* a été bouclé juste avant l'arrestation de **Jean-Christophe Mitterrand**. Ce qui le rendait encore plus actuel, mais aussi incomplet. Par ailleurs, d'autres informations nous sont parvenues, notamment sur la nébuleuse **Brenco-Setraco** de la famille Falcone. Aussi vous proposons-nous cette mise à jour...

Jean-Christophe Mitterrand¹

François Mitterrand s'est évertué à rester dans les livres d'histoire comme le grand défenseur des nations pauvres et le chantre de la démocratie : à cet effet, les "nègres" du Palais, tel Erik Orsenna, mirent en chantier – à la manière des "grands travaux" – une série de discours dont certains (Cancun, La Baule) resteront dans les annales. Le Président inventa aussi l'admirable formule : « *Aider le Tiers-monde, c'est s'aider soi-même* ».

Pendant ce temps, il installait à l'Élysée son propre réseau clientéliste, sous la houlette de **Guy Penne** puis de son propre fils Jean-Christophe – marginalisant très tôt le ministre de la Coopération Jean-Pierre Cot. "Dieu" reconnaîtra les siens, mais aussi Jacques Foccart, qui avoue 14 ans plus tard² :

« Dès sa nomination, Guy Penne, le premier "monsieur Afrique" de l'Élysée est venu me voir. Je me suis dit : "Tiens, ils sentent bien les choses de l'Afrique. Ils ont compris le continent". D'ailleurs, certains amis socialistes m'avouaient : "On te critique comme ça. Mais on pense que tu as été efficace" ».

Dès la fin de 1981, l'ambassadeur zaïrois à Paris, **Mokolo**, s'est gagné l'amitié de Jean-Christophe Mitterrand³. Or Mokolo est cité comme l'un des pivots des opérations franco-zaïroises, avec le concours de son successeur l'ambassadeur Ramazani Baya. De même, l'un des fils du maréchal Mobutu, Manda, était connu pour son "amitié" avec Jean-Christophe Mitterrand et l'associé de ce dernier **Jeanny Lorgeoux**⁴ – qui est aussi l'ami de Mobutu père. Or l'on resterait très charitable en comparant Manda Mobutu au fils Ceausescu.

Les terres d'élection du réseau africain des Mitterrand père et fils recoupaient très souvent celles du réseau Pasqua : Gabon, Cameroun, Zaïre, Guinée équatoriale, Togo, Côte d'Ivoire, Comores, Soudan... à quoi il faut ajouter un lien spécial avec le Rwanda de la famille Habyarimana. Les conceptions de François Mitterrand et Charles Pasqua étaient très proches et leurs alliances *de facto* fréquentes : l'activisme tapageur de Charles prolongeait le laxisme "familial" de François ; à la clef, les complicités françaises avec les génocidaires rwandais, les nettoyeurs ethniques soudanais, le pillage mobutiste.

Si l'on parle de laxisme, c'est que François Mitterrand préférerait jouir des signes du pouvoir que s'atteler à l'exercice réel de ce pouvoir (sauf pour en conserver les signes...). Le cas de la politique franco-africaine est typique. Le Président attachait beaucoup de prix à l'écho admiratif que produisaient, dans les forums internationaux, ses envolées sur les facteurs macro-économiques de la misère (la dette, les cours des matières premières...), soigneusement déconnectées de leurs ressorts ; il réduisait les relations franco-africaines à la courtisanerie des pouvoirs et dictatures en place, nourrie de cadeaux et prébendes. Pendant ce temps, il négligeait, voire ignorait, le fonctionnement effectif des deux piliers de la présence française en Afrique : sa coopération et son dispositif militaire. Pendant douze ans, on ne trouvait personne à l'Élysée qui eût la moindre expérience ou compétence dans les processus de sortie de la pauvreté ; personne n'y voulait savoir que la familiarité excessive et le cadeauxage systématique font proliférer la corruption et les détournements. Quant au Président de la République, chef des armées, qui se piquait parfois de stratégie (à propos du Tchad ou du Rwanda), il ne voulait rien connaître des modalités réelles de la présence militaire française : son anarchie, ses Rambo ou ses Lawrence, ses services secrets atomisés, ses dérives dans la formation de milices ou l'instruction « anti-subversive ».

Le **réseau Mitterrand** était souvent présenté comme celui de son fils Jean-Christophe. Mais c'est le président de la République qui a mis en selle et constamment couvert le réseau de celui que les Africains surnommaient "Papamadit". « *C'était le vieux qui dirigeait tout* »⁵, commente un proche. D'où l'éviction des rares compétences. Entré à la cellule franco-africaine de l'Élysée le 3 juillet 1982, Jean-Christophe Mitterrand en est devenu progressivement le personnage central – avant même d'être nommé officiellement conseiller du Président pour les affaires africaines et malgaches. Il était assisté de **Gilles Vidal**, nommé ensuite ambassadeur au Cameroun.

Introduit dans l'intimité de nombreux palais africains, "Papamadit" a connu son heure de gloire. « Il séduisit rapidement nombre de chefs d'État africains, et leur entourage, par son sens des contacts et de la fête »⁶. « *À chaque fois que Jean-Christophe Mitterrand débarquait [à Kigali], quinze Mercedes l'attendaient. [...] On constatera une complicité incroyable, un compagnonnage auquel on ne comprendra rien entre Jean-Christophe Mitterrand [...] et Jean-Pierre Habyarimana, fils du président rwandais* », témoigne Thérèse Pujolle, ancien chef de la mission civile de coopération au Rwanda⁷. L'ancien patron de la DGSE Pierre Marion, assure que Jean-Christophe Mitterrand était « intime de la famille présidentielle du chef de l'État rwandais »⁸. Or, devant la mission d'information parlementaire sur le Rwanda, "Christophe" a affirmé solennellement qu'il ne connaissait pas Jean-Pierre Habyarimana. Une telle relation cacherait-elle quelque chose ?

On pouvait rencontrer, dans ce "réseau Mitterrand"⁹ :

- **Jeanny Lorgeoux**, infatigable *night-clubber* et organisateur de rencontres franco-africaines, maire de Romorantin, député (1988-1993) et porte-parole du groupe PS lors de la discussion du budget de la Coopération, ami des présidents Mitterrand (depuis la "Convention" des années 60) et Mobutu. Sa devise ? « *Il n'y a pas vraiment d'État en Afrique. Tout y est affaire d'homme à homme* »¹⁰.

1. Cf. Agir ici et Survie, *Dossiers noirs de la politique africaine de la France n° 1 à 5*, L'Harmattan, 1996, p. 75-76 et 331-332 ; François-Xavier Verschave, *Noir silence*, Les Arènes, 2000, p. 452-453.

2. In *La Croix* du 11/02/1995.

3. Selon Emmanuel Dungia, *Mobutu et l'argent du Zaïre*, L'Harmattan, 1993, p. 47-48.

4. Idem, p. 106-107.

5. Cité par Karl Laske, "Papamadit", *VRP africain du Président*, in *Libération* du 23/12/2000.

6. Jean Chichizola, *Jean-Christophe Mitterrand, pilier de la "Françafrique"*, in *Le Figaro* du 23/12/2000.

7. Citée par Patrick de Saint-Exupéry, *France-Rwanda : "services", réseaux, familles*, in *Le Figaro* du 01/04/1998.

8. *Mémoires de l'ombre*, J'ai lu, 2000 (Flammarion, 1999), p. 264.

9. Cf. notamment Stephen Smith et Antoine Glaser, *Les réseaux africains de Jean-Christophe Mitterrand*, in *Libération* du 06/07/1990.

10. Ibidem.

- **Jean-Pierre Fleury**, dont le holding Sagai contrôlait en particulier Adefi-International. Cette agence de « communication » a passé des contrats avec le Togo, le Cameroun, le Congo... où Jean-Pierre Fleury se déplaçait avec « Christophe » (ou dans son sillage). Adefi rendait des services d'information en tous genres – de la publicité institutionnelle au filmage vidéo des manifestations d'opposants africains en France. Adefi a rémunéré des prestations d'Elisabeth Mitterrand, épouse de Jean-Christophe, déléguée nationale du PS pour les Français à l'étranger.

- **Georges Kentzler**, ancien président du patronat togolais, parent éloigné d'Houphouët, associé de Jean-Pierre Fleury, actionnaire d'Adefi. Il a été enrôlé par **Sucden** le 1^{er} septembre 1989, après l'affaire du cacao, à la négociation de laquelle il a participé.

- **Jean-Noël Tassez**, l'ami intime, conseiller en communication d'Omar Bongo¹¹, propulsé à la présidence de **Radio Monte-Carlo**, puis de la **Sofirad**. Les ondes de ce holding audiovisuel public arrosent, entre autres, l'Afrique et le Proche-Orient. La Sofirad est ainsi co-actionnaire, avec l'État gabonais, de la station de radio **Africa n° 1**.

- **Paul Dijoud**, qui dirigea le département Afrique du Quai d'Orsay avant les législatives de 1993.

En 1992, Jean-Christophe Mitterrand est écarté de l'Élysée en raison d'une accumulation d'"affaires". Deux des plus connues sont survenues en 1988 : 195 millions de francs se sont évaporés à Jersey dans une opération de garantie publique française au stockage du cacao ivoirien, par la société de négoce Sucden de l'ami **Serge Varsano**¹² ; cinquante missiles Mistral, officiellement vendus au Congo-Brazzaville de Denis Sassou-Nguesso, étaient en réalité destinés au régime sud-africain d'apartheid. Révélée en 1991, cette affaire très commissionnée, où « Christophe » apparut en première ligne – tout en arguant qu'il avait plutôt contribué à enrayer l'opération –, fut manifestement celle de trop.

Il n'en a pas moins continué de fréquenter, à Paris ou en Afrique, des fils de Présidents tels qu'Ali Bongo, Jean-Pierre Habyarimana, Manda Mobutu,... et de faire fructifier son portefeuille de relations. Avec **Sassou II**, par exemple, qui l'a reçu fin 1997 dans sa suite de l'hôtel Crillon¹³. Il en a assuré la promotion, le faisant inviter au Forum de Crans-Montana¹⁴.

« Christophe » a eu ou a des intérêts, entre autres, dans l'exploitation minière au Gabon, forestière au Cameroun, et dans la pêche très convoitée au large de la Mauritanie. Une note du 8 novembre 1994 de la commissaire des Renseignements généraux Brigitte Henri¹⁵ parle « de transferts de fonds à la **Banque Rivaud**, d'une rencontre de la «Cassette» [**Louise-Yvonne Casetta**, pivot des finances du RPR] avec Jean-Christophe Mitterrand, fils de l'autre, – qui démentira -, de commissions sur des marchés africains, sur des ventes d'Airbus... ».

Après avoir été rémunéré conjointement par le groupe **Elf** (50 000 F/mois) et par Vivendi (encore **Générale des Eaux**), il s'est mis un temps au service d'une société new-yorkaise, BMP, dirigée par le franco-américain **Philippe Murcia**. Spécialité : l'obtention de concessions à long terme dans toutes sortes d'activités «rentières» – minerais, pierres précieuses, pétrole, pêche, sites touristiques. En contrepartie, la BMP proposait de créer un fonds de «développement local», sur un compte étranger... Le président centrafricain **Ange-Félix Patassé** a signé avec enthousiasme¹⁶.

Mais «Papamadit» manquait trop désormais de relais étatiques pour entretenir un réseau. Deux de ses compagnons de route les plus fameux ont connu des sorts opposés, également symboliques. L'ex-directeur Afrique du Quai d'Orsay, Paul Dijoud, a été nommé à la tête de l'exécutif monégasque. Le flamboyant Jeanny Lorgeoux, ami de Mobutu, qui alluma pendant douze ans tant de fêtes françafricaines, a eu moins de chance. Battu aux élections législatives, il a défrayé la chronique pour avoir «collé» sa bonne ville de Romorantin avec un financier douteux, **Charles Magistrello**. L'homme était branché sur de curieuses banques suisse et luxembourgeoise, familiaires, selon le fisc, des « montages financiers de casinos, discothèques ou hôtels liés au milieu », et suspects de ce fait de « blanchiment d'argent ». Magistrello a obtenu la caution de la commune de Romorantin pour y construire un hôtel. Puis il a fait faillite, laissant les contribuables locaux régler l'addition. Il s'était vu confier auparavant la renégociation de la dette municipale¹⁷ : la baisse des taux d'intérêt a dégagé de telles marges...

Dans l'affaire Falcone, la somme de 1,8 millions de dollars reçue en Suisse par Jean-Christophe Mitterrand a pu paraître considérable. Vu le contrat en jeu (500 millions \$), c'est un montant jugé « très faible » par les initiés. « Ce n'est pas une commission, c'est un simple pourboire »¹⁸. Pour remercier « Christophe », familier du ranch arizonien des Falcone, d'avoir, entre autres, retransmis un «tuyau» sur les besoins d'armements du régime angolais. Ce tuyau lui a été apporté par un familier de Luanda, **Jean-Bernard Curial** – l'un des «Messieurs Afrique» du Parti socialiste. Via sa petite société de négoce **Stired**, il fournissait à Luanda des couvertures, des tentes, des médicaments, du corned-beef... Mais Falcone et Gaydamak se sont peut-être montrés trop gourmands : aux dires de Curial, ils ont fait « les pires difficultés pour payer les fournitures civiles [de la Stired] intégrées dans les contrats militaires et lui ont même arraché, insatiables, son marché de corned-beef¹⁹ ». Depuis lors, se plaint Gaydamak, les vilénies distillées sur son compte aux autorités françaises se résument à une cabale orchestrée par un certain Curial...

La famille Mitterrand pousse jusqu'à l'indécence la présomption d'"innocence" du fils aîné. Pas seulement en serinant qu'il n'aurait été associé qu'"à l'insu de son plein gré" à un trafic d'armes : celui qui, jusqu'en 1992, recevait quotidiennement sur son bureau de la cellule Afrique de l'Élysée les notes des services de renseignement, peut-il n'avoir « jamais su que **Pierre Falcone** », parmi les plus grands marchands d'armes au monde, « intervenait dans les ventes d'armes²⁰ » au nom des intérêts clandestins de l'État français ? « Christophe » « fréquentait déjà avec assiduité les bureaux de Pierre Falcone²¹ ». Il a pourtant commencé par affirmer aux juges qu'il ne connaissait pas cet honorable courtier...

11. Cf. Christophe Dubois, *Un redressement de un milliard de francs*, in *Le Parisien* du 22/12/2000.

12. Cf. A. Glaser et S. Smith, *Ces messieurs Afrique*, Calmann-Lévy, 1992, où un chapitre est consacré aux «affaires» de J.C. Mitterrand.

13. Cf. *Congo-B. Les visiteurs de Sassou II*, in *La Lettre du Continent (LdC)* du 01/01/1998.

14. Cf. *Le vrai-faux journal* sur Canal+, 11/01/2001.

15. Citée par Jean-Paul Cruse, *Un corbeau au cœur de l'État*, Éd. du Rocher, 1998, p. 44.

16. D'après J-C Mitterrand en affaires, in *LdC* du 23/04/1998.

17. D'après Karl Laske, *Les tours de passe-passe de Captain Hôtel*, in *Libération* du 08/09/1997.

18. Cf. Airy Routier, *Enquête sur une affaire d'État*, in *Le Nouvel Observateur* du 28/12/2000.

19. Jean Guisnel, 1993 : dans les couloirs de l'Élysée, in *Le Point* du 22/12/2000.

20. Cité par Karl Laske et Armelle Thoraval, *Libéré, Mitterrand ouvre les hostilités*, in *Libération* du 12/01/2001.

21. Stephen Smith, *Pierre Falcone, marchand d'armes prospère aux relations diverses et haut placées*, in *Le Monde* du 04/01/2001.

Il a été confondu sur ce point²². Mais il continue d'affirmer, contre toute évidence, qu'il ne connaissait pas **Jean-Pierre Habyarimana**, le fils de l'ancien président rwandais. L'entourage de ce dernier a aussi trempé dans des trafics d'armes avec des officines françaises – DYL Invest de **Dominique Lemonnier**, par exemple. Trop remuant, ce dernier est décédé d'une crise cardiaque. Jean-Pierre Habyarimana ne lui a guère survécu.

Mais quand le cadet **Gilbert Mitterrand**, longuement invité au journal de 20 heures sur France 2, assure que la commission reçue par son aîné a été réinvestie dans le développement du Tiers monde – en l'occurrence la pêche en Mauritanie –, il pousse vraiment le bouchon trop loin²³.

La Mauritanie chevauche la frontière entre les mondes blanc et noir. Les Maures blancs y sont minoritaires face aux populations noires du Sud, méprisées, et à la catégorie désormais la plus nombreuse, les descendants de leurs esclaves noirs (les Haratine), loin d'être vraiment affranchis. En 1989-90, le régime opère une vaste "purification ethnique". Il torture et massacre au moins cinq cents militaires noirs. Il "nettoie" les terres fertiles au nord du fleuve Sénégal (qui marque la frontière méridionale du pays), semant la ruine, la terreur, la mort chez les Peuls, Wolofs et Soninkés. Cent-vingt mille d'entre eux sont expulsés au Sénégal.

La Garde présidentielle, comme la police, se recrutent pour l'essentiel chez les Smassid, le clan du colonel **Ould Taya**, putschiste en 1984 et dictateur depuis lors – grâce à des scrutins truqués. Par bien des côtés, l'évolution du régime mauritanien ressemble à celle du Rwanda de Juvénal Habyarimana (1973-1994) : un cercle restreint, quasi familial, s'enfoncé dans la criminalité économique, voire mafieuse, et danse sur une "poudrière ethnique". Avec la complaisance d'une coopération militaire franco-mauritanienne très active, et l'amitié intéressée des principaux réseaux franc-africains. Car le clan présidentiel ne manque pas de ressources : il brade les permis de pêche de l'une des côtes les plus poissonneuses du monde, il capte l'aide au développement, il accroît ses parts de marché dans le commerce de la drogue, il relaye les trafics d'armes vers les factions libériennes et sierra-léonaises. Le général Ould Taya a la réputation d'un petit Mobutu : il aime doter de "valises à billets" ou de licences de pêche miraculeuse les hommes politiques et les journalistes utiles.

Le groupe d'opposition Conscience et Résistance a jeté une lumière crue sur cette dictature prédatrice. Dans *Népotisme et potentiels de désordre en Mauritanie*²⁴, il produit tout l'organigramme du pouvoir réel. Il expose les privilèges incroyables des membres de la proche famille présidentielle, et le rôle de puissants hommes d'affaires comme **Abdallahi Ould Noueïgued** ou **Mohamed Abdallahi Ould Abdallahi** – celui qui ose dire : « *La Mauritanie, c'est moi !* ». Les rouages de la corruption sont démontés : dans la pêche, les transports, les banques, les assurances, l'importation. La razzia est générale, l'appareil de répression impitoyable. Cela n'empêche pas ce pays de bénéficier d'une importante aide française, l'une des plus élevées par habitant ; ni les tortionnaires du régime de faire de fréquents séjours en France. Au fil des notes défilent les relations du clan à Paris : Jean-Christophe Mitterrand, **Charles Pasqua**, **Vivendi**, **Bolloré**, l'**AFD** (Agence française de développement)...

Un autre document, *À quoi servent les ressources de la Mauritanie ?*²⁵, montre les effets désastreux de la surpêche et la fuite en avant d'un microcosme de plus en plus déconnecté des réalités du pays :

« Certains abusaient des transbordements en haute mer, détournaient des exonérations de carburant, déclaraient de fausses faillites ou se sabordaient afin d'obtenir la compensation d'un assureur de moins en moins crédule. C'était l'âge d'or où, en dépit des prises illégales par des navires arborant les pavillons les plus improbables, il y avait encore, dans les profondeurs, de quoi remplir son filet. D'autres, en l'occurrence la génération postérieure à la privatisation de la SMCP [*Société mauritanienne de commercialisation des pêches*], cumulent les manœuvres de leurs devanciers et les exacerbent par un excès de vitesse dans la course au lucre [...]. Ces tueurs d'avenir agissent vite, sans souci de la pérennité de la ressource, ni crainte de provoquer la disparition des espèces les plus rentables. Après la ruée sur la poulpe et le massacre des mullets pondus de cette fameuse poutargue dont raffole la clientèle séfarade en Israël, les appétits de nos investisseurs s'orientent dangereusement vers les eaux du Parc national du Banc d'Arguin. [...]

Quatre clans de taille inégale²⁶ se partagent les revenus de la pêche, surtout par l'intermédiaire de la SMCP [...] dont ils sont actionnaires privés dominants. Leurs représentants s'acharnent à déprécier le prix du poisson, ce qui augmente d'autant le montant de leurs commissions (en moyenne 250 \$ par tonne, selon la catégorie) auprès des acheteurs japonais [...]. Il en résulte, pour les artisans, un dramatique manque à gagner. [...]

Sans aucun contrôle de gestion de la part de l'Europe, celle-ci versera à notre pays, en contrepartie du triplement des prises réalisées par les navires européens dans nos eaux, 266,8 millions d'euros [*environ 1,8 milliards FF, sur la période 1996-2001*] [...].

[Aux] Canaries [...] se blanchissent, en symbiose avec la mafia locale, les revenus de provenance moins honorable et se traitent [...] des affaires [...]. Au départ de Mauritanie, les habitués empruntent la navette aérienne, plusieurs fois par semaine. Dès l'atterrissage, les grands indicateurs de la police politique et les rejetons de familles fidèles au régime se précipitent chez un revendeur coréen ou nippon qui leur reprendra, au tiers de son prix réel, l'une de ces licences de pêche, don personnel du chef de l'État à ses séides ».

C'est dans ce contexte-là que "Christophe" a réinvesti, virtuellement peut-être²⁷, son pourcentage sur les ventes d'armes qui ont relancé la guerre civile en Angola...

Jean Pichon

Si la Françafrique a intégré la Birmanie, le "mérite" en revient essentiellement à l'homme de la DGSE sur place, **Jean Pichon** – représentant aussi la nébuleuse **Brenco** du Pasquaïen **Pierre Falcone**. Ex-attaché militaire en Thaïlande, il s'est reconverti en homme d'affaires et installé en Birmanie ; il y est devenu un personnage clef, proche des plus hauts dirigeants du SLORC²⁸ – la féroce dictature locale, qui gère un narco-État²⁹. Il en a reçu des marques d'estime exceptionnelles, dont la nationalité birmane – une faveur rarissime en

22. Cf. Armelle Thoraval, *Cinq millions pour la liberté de Mitterrand fils*, in *Libération* du 03/01/2001. Jacques-Marie Bourget témoigne avoir entendu François de Grossouvre, "suicidé" en 1994, lui déclarer à propos de Jean-Christophe Mitterrand : « *Savez-vous maintenant qu'il se mêle de vendre des armes ?* » (*Paris-Match*, 04/01/2001).

23. Les paragraphes qui suivent sont extraits de *Noir silence*, op. cit., p.233-235.

24. Nouakchott-Paris-Bruxelles, 02/1999, 16 p.

25. Conscience et Résistance, 17/09/1999.

26. Par importance décroissante : les groupes de Mohamed Abdallahi Ould Abdallahi (MAOA), d'Abdallahi Ould Noueïgued (AON), de Louleïd Ould Weddad, directeur du Cabinet présidentiel, et de Moulaye Ould Boukhreïss, chef d'état-major des Armées.

27. Le 11/01/2001, une enquête du *Vrai-faux* journal sur Canal+ a cherché en vain un investissement en ordre de marche.

28. En 1997, le SLORC (Conseil d'État pour la Restauration de la Loi et de l'Ordre) s'est mué en SPDC (Conseil d'État pour la Paix et le Développement).

29. « La Birmanie fournit plus de la moitié de l'héroïne consommée dans le monde ». « En 1996, [...] Khun Sa, encore présenté fin 1995 à Rangoon comme le principal pourvoyeur d'héroïne au monde, [...] est, en grande pompe, réintégré [...] dans la communauté birmane par les généraux du SLORC. [...] Des cérémonies publiques ont marqué le retour de l'enfant prodigue. Comme si, fin 1993, Pablo Escobar était intronisé maire honoraire de Medellín, au lieu d'être abattu par les forces spéciales colombiennes... ». (Francis Christophe, *Birmanie, la dictature du pavot*, Philippe Picquier, 1998, p. 16 et 15.

ce pays. Attardons-nous un peu sur ce personnage et la société qu'il dirigeait, la **Setraco** (Services Trading Consulting)³⁰.

Né à Hanoi en 1944, Pichon fut officier de carrière. Eurasien, il parle plusieurs langues asiatiques. En Thaïlande, il faisait son travail de renseignement sous couvert de la CGE (future **Vivendi**). Puis il devient « directeur du groupe Setraco », un ensemble de sociétés à forte teneur barbouzarde gravitant autour de deux pôles : la société irlandaise **Setraco Limited** et la suisse **Setraco Services**, créées respectivement par **Thomas Higson** et **Georges Mock**. Setraco Services a deux sociétés-mères à Paris 8^e : **Commerciale DWD**, présidée par **Michel Wiart**, et **ELM Partners**, conseil financier, dissoute en 1992. Cette dernière était elle-même une filiale de **ELM Securities**, présidée par **Édouard Le Marié** et basée aux États-Unis. Autre société américaine du groupe Setraco : **The Bancroft Group**, à Washington. Sa filiale **Bancroft-France** n'était pas domiciliée en banlieue, mais dans un immeuble branché de Paris 7^e, 54 rue de Varenne. Selon le Réseau Voltaire³¹, cet immeuble communique par un souterrain avec l'hôtel Matignon...

Dans ce groupe, la SARL Setraco France n'a eu qu'une brève existence : elle a été dissoute en 1990. Elle était gérée par **Jean-Michel Caldaguès**³², cofondateur et directeur d'ELM Partners, et installée dans les locaux de cette dernière. Elle employait comme cadre administratif un sous-officier de la Direction du renseignement militaire (**DRM**), **Patrick Frileux**. Le groupe Setraco a continué de fonctionner à Paris après 1990. Il était basé jusqu'en 1994 dans les locaux de **Brenco**, 56 avenue Montaigne, et, depuis 1992 (avec une période de double localisation), 38 rue de Bassano (Paris 8^e). Deux de ses filiales les plus actives, animées par Jean Pichon, s'appelaient **Setraco Vietnam** et **Setraco Myanmar**³³.

Alors qu'il officiait encore en Thaïlande, Pichon aurait rendu de fiefés services de renseignement aux généraux birmans dans leur combat impitoyable contre la dissidence des minorités ethniques. En 1989, il a fourgué à Rangoon deux cents autobus de réforme, vite en panne de pièces détachées. Surtout, il apparaît comme l'intermédiaire central de la négociation entre **Total** et le **SLORC**, débouchant sur l'exploitation d'un gisement de gaz offshore et la construction d'un gazoduc vers la Thaïlande. Le tracé passe dans une zone rebelle, le pays karen. Pour aider au « nettoyage », Pichon et **Falcone** négocient en 1991 l'achat de 24 hélicoptères à la firme polonaise **PZL** – en dépit de l'embargo européen sur les livraisons d'armes à la junte birmane.

Les deux hommes sont liés, comme leurs sociétés : non seulement elles sont logées à la même adresse parisienne, non seulement la carte de visite de Pichon mentionnait les numéros de téléphone de Brenco, mais, au gré des contrats, l'homme de la DGSE se présentait alternativement comme le représentant de l'une ou l'autre sociétés. Deux représentants de la junte, dont le frère de **U Aye Zaw Win**, gendre du général-dictateur **Ne Win**, sont accueillis à Paris par l'équipe Brenco, qui les accompagne en Pologne. PZL confirme la vente des hélicoptères, mais nie l'intermédiation de Falcone...

En Birmanie, jusqu'en 1994, Setraco était représentée par la société locale **ABCS** (Associated Business Consultancy Service), elle-même représentée par U Aye Zaw Win et suspectée, comme l'ensemble des sociétés liées à la junte, de blanchiment de l'argent de la drogue. Au Vietnam, Pichon a négocié pour, ou a été en contact avec **Elf**, **Total**, **Bolloré**, la **CGE**, **Alcatel**, **Dassault**, **GEC-Alsthom**, **Matra**, **Thomson**... – une liste suggestive. En 1994, il a essayé de vendre à ce pays deux navires de guerre russes, prolongeant le juteux filon du recyclage des armements de l'ex-URSS.

Falcone et Cie

Nous affinons ici la carte « génétique » du groupe Falcone, publiée le mois précédent. Le Pierre Falcone emprisonné en décembre est le fils d'un autre Pierre Falcone, né en 1923 près de Naples. Parti s'établir en Algérie, celui-ci fit fortune dans la pêche et la conserverie sous la marque « **Papa Falcone** »³⁴. À la fin de la guerre d'Algérie, il rapatrie sa société à Port-Vendres, où la « Société nouvelle Papa Falcone » est désormais gérée par François Frezouls.

Pierre Falcone senior est un vieil ami d'**Étienne Leandri**³⁵. Cet intermédiaire de haut vol, proche de **Pierre-Philippe et Charles Pasqua**, ainsi que de **Jean-Charles Marchiani**, était jusqu'à sa mort, en 1995, un personnage central des affaires d'armes et de corruption en France. Collaborateur notoire, doté d'un uniforme de la Gestapo, il s'était enfui en Italie après la guerre. Il y était devenu trafiquant de cigarettes, de fausse monnaie et de drogue, branché sur la filière corse de trafic d'opium. Ami de **Jo Renucci** et **Antoine Guerini**, il se lie aussi au chef mafieux **Lucky Luciano** : il le représente auprès de la **CIA**, dont il rencontre plusieurs fois le patron, **Allen Dulles**. L'agence américaine apprécie son anticommunisme. Elle obtient en 1955 l'annulation de sa condamnation à vingt ans de travaux forcés pour collaboration.

Étienne Leandri rentre en France, il est avec son compatriote corse Charles Pasqua l'un des cofondateurs du célèbre **SAC** (Service d'action civique). Il se lance dans l'immobilier, puis dans les contrats d'armement avec sa société **Tradinco**. C'est alors qu'il devient l'ami inséparable du milliardaire irako-britannique **Nadhmi Auchi**. Opérant souvent depuis Londres, comme Auchi, il y représente officiellement les intérêts d'**Elf**, **Dumez** et **Thomson** – trois groupes où les commissions dépassent parfois allègrement la centaine de millions de francs. Ses propres pourcentages le transforment en nabab, intime entre autres du **roi Fahd** d'Arabie saoudite. En fait, malgré les inquisitions du fisc, Leandri vit en France. Vu ses clients, il y bénéficie des plus hautes protections. Et même d'un droit de regard sur la **Sofremi**, une officine parapublique de vente d'armes et d'équipements dépendant du ministère français de l'Intérieur. Il a par ailleurs initié au monde des ventes d'armes le fils de Charles Pasqua, Pierre-Philippe.

La famille Falcone, comme la famille Pasqua, est donc amie de cet Étienne Leandri – allez savoir pourquoi³⁶. Elle serait aussi au mieux avec la famille Bush, selon Airy Routier³⁷. Avant de devenir président des États-Unis, **George Bush senior** dirigea la **CIA**. Avant d'accéder à son tour à la Maison blanche, **George Bush junior**, gouverneur du Texas, aurait fréquenté, à Scottsdale en Arizona, le somptueux ranch des Falcone³⁸ – qui ont « généreusement contribué à financer³⁹ » sa campagne. Sa femme serait d'ailleurs devenue

30. Les quatre paragraphes qui suivent sont basés sur des documents qui nous ont été communiqués par le journaliste Francis Christophe.

31. Note d'information, 01/2001.

32. Fils de **Michel Caldaguès**, sénateur RPR, ancien trésorier de ce parti, secrétaire de la commission de la Défense du Sénat.

33. Le nom dont le SLORC a affublé la Birmanie.

34. Cf. *France : "Affaires africaines" d'État ?*, in *LdC* du 14/12/2000.

35. Les informations de ce paragraphe et du suivant sont issues de l'enquête du journaliste Julien Caumer : *Les requins*, Flammarion, 1999.

36. Simples coïncidences ? Port-Vendres, où la famille Falcone a rapatrié ses affaires algériennes, est présenté par des spécialistes comme un port d'attache du trafic de drogue. C'est là aussi que **Michel Méry** a racheté en 1990 les terrains d'une usine d'explosifs, pour 27 millions de francs. Il projetait d'y réaliser un port de plaisance de 9 ha, avec 1 000 logements et une marina pour 500 bateaux. Coût du projet : 500 millions de francs (cf. Karl Laske, *"Méry de Paris"*, *acteur du mélodrame gaulliste*, in *Libération* du 22/09/2000).

37. *Enquête sur une affaire d'État*, in *Le Nouvel Observateur* du 28/12/2000.

38. Stephen Smith juge utile de préciser, en sens inverse, que « George W. Bush n'y a jamais pris le thé, contrairement à une légende un peu vite colportée » (*Les hommes de l'Angolagate*, in *Le Monde* du 13/11/2000).

l'amie de **Sonia Falcone**, l'épouse d'origine bolivienne de Pierre Falcone Jr. Les Bush sont très proches du lobby pétrolier américain, surinvesti en Angola⁴⁰. Les Falcone surarment le régime angolais.

En 1985, les Falcone créent à Paris la société **Brenco**, une SARL au capital initial de 50 000 francs, puis deux ans plus tard **Brenco Trading International Limited**, « basée sur l'île de Man⁴¹ » – dont la SARL devient la filiale, sous le nom de Brenco-France. Ils se lancent dans les ventes d'armes, en commençant par la Colombie⁴². Puis ils représentent la **Sofremi** en Amérique latine (notamment l'Argentine, l'Équateur et le Mexique, outre la Colombie). Ils acquièrent le statut de résident à vie au Brésil, mais peuvent aussi mobiliser des capitaux équatoriens et colombiens⁴³. Ils sont présents à Londres et Montréal. Ils étendent leurs activités commerciales vers l'Asie, puis vers l'Afrique. Brenco aurait traité vers 1988 un marché de gaz de combat avec l'Irak (dont est originaire l'ami Auchi), gaz qui aurait servi dans la région du Kurdistan. À Pékin, elle est représentée par **Thierry Imbot**, fils de l'ancien patron de la DGSE⁴⁴. Au Vietnam et en Birmanie, on l'a vu, Brenco et **Setraco** mêlent leurs savoir-faire pour placer des équipements militaires est-européens.

Jean-Charles Marchiani⁴⁵

Jean-Charles Marchiani a fait aux enquêteurs de l'affaire Falcone-Gaydamak un aveu extraordinaire : « *Nous, c'est-à-dire moi pour le compte de Charles Pasqua, avons négocié publiquement avec le président Dos Santos l'aide politique et économique de l'Angola à l'action de la France dans cette partie de la région, qui s'est concrétisée par l'envoi de troupes dans les deux Congo*⁴⁶ ». Un deal global, qui engage la France dans trois guerres civiles (les deux Congo après l'Angola), et inclut un « accord de sécurité », signé par la France et l'Angola sous l'autorité de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur. Jean-Charles Marchiani a détaillé devant les juges « les conditions dans lesquelles il avait été amené à négocier ledit accord, en relation avec le conseiller de la **Sofremi** pour les affaires angolaises, un certain... **Pierre Falcone**⁴⁷ ». Il a enfoncé le clou dans un interview au *Monde* du 13 janvier : « à sa façon, M. Falcone a défendu les intérêts français dans la région ».

Peut-être aussi les intérêts de certains Français : « dans un document saisi chez son assistante, Falcone explique en des termes parfaitement clairs au président angolais qu'«une avance de 450 000 dollars», sur 1,5 million au total, a été versée à un certain "Robert". Or ledit Robert, trahi par les numéros de téléphone accolés à son nom sur l'agenda de Falcone, n'est autre que Jean-Charles Marchiani⁴⁸ ».

Les juges ont d'autres biscuits. Dans une note intitulée "Robert" et rédigée début 1999, la secrétaire Isabelle Delubac résume les propos tenus par Falcone en présence du président angolais **Dos Santos** : « Un accord politique a été passé. Nous avons avancé à titre personnel 450 000 dollars. De ce qu'ils nous disent, ils en attendent encore 6 à 7 millions de francs. [...] Je crois savoir que cet argent devrait être utilisé dans sa totalité pour la campagne des élections européennes. [...] Cela assurerait le début d'un vrai lobby immédiatement opérationnel auprès du Parlement européen⁴⁹ ». Une pétrodictature se serait payé un groupe d'eurodéputés...

Marchiani est explicitement visé dans la mise en examen de Falcone, ce qui est très exceptionnel. Il dément, ou se tait, fidèle à la logique de l'action secrète dont il est issu.

En 1969, il a été évincé du Sdece (ancêtre de la DGSE). Georges Pompidou y a donné un coup de balai. Le nouveau Président avait été ulcéré par une campagne de rumeurs contre son épouse, agrémentée de photos douteuses. La manipulation venait d'une fraction intégriste du gaullisme. Hostile au dauphin du Général, trop "banquier" à son gré, elle avait des partisans au Sdece. **Jacques Foccart** se désolidarise fermement de cette fraction⁵⁰, assurant Pompidou de son légitimisme. En face, **Charles Pasqua** mène la fronde. Foccart est le grand chef du Service d'action civique (SAC), dont Pasqua est vice-président. Il relate ainsi la réunion du 3 octobre 1969 : « *Je suis l'objet d'une véritable agression de la part de Pasqua*⁵¹ ». Les deux hommes ne se réconcilieront jamais vraiment : au moins autant que leurs positionnements, leurs ambitions étaient incompatibles⁵².

Sans doute peut-on dater de cette réunion la naissance du réseau Pasqua. L'adhésion de Jean-Charles Marchiani ne doit donc rien au hasard. Ni le mépris que lui témoigne Foccart dans ses mémoires : « *je ne le connais pas, [...] je ne sais pas s'il est grand ou petit*⁵³ ». Il faut dire que, comme son mentor Charles Pasqua impliqué avec Pernod-Ricard dans la *French Connection* (un trafic de drogue en direction de l'Amérique du Nord)⁵⁴, Jean-Charles Marchiani a de sulfureuses fréquentations. En 1971, Roger Delouette est arrêté aux USA alors qu'il prend livraison de 49 kg de cocaïne. C'est un agent du Sdece, impliqué dans les livraisons d'armes au Biafra. Il a été formé par Marchiani⁵⁵.

39. Dennis Wagner, *Pierre Falcone, enfant chéri de l'Arizona*, in *The Arizona Phoenix*, cité par *Courrier international* du 18/01/2001. Selon un habitant de Phoenix, les Falcone « ont l'air plus riches que Dieu lui-même ».

40. Sur ce surinvestissement, cf. par exemple Jon Lee Anderson, *Letter from Angola. Oil and Blood* (Lettre d'Angola. Pétrole et sang), in *The New Yorker*, 14/08/2000. « Le vice-président, Dick Cheney, dirigeait Halliburton, une multinationale spécialisée dans les hydrocarbures. Pour sa part, Conzoletta Rice, la conseillère du président pour la sécurité nationale, a siégé au conseil d'administration de Chevron. Ces deux sociétés sont d'ores et déjà très bien implantées en Angola » (*The New York Times*, cité par *Courrier International* du 18/01/2001).

41. Comme le précise aimablement l'avocat de Jean-Christophe Mitterrand, Me Jean-Pierre Versini-Campinchi, cité par Fabrice Lhomme (*La libération de M. Mitterrand suspendue au versement d'une caution*, in *Le Monde* du 04/01/2001).

42. Cf. Geoffroy Tomasovitch, *Pierre Falcone, homme d'affaires et de relations*, in *Le Parisien* du 22/12/2000.

43. Cf. *Angola. L'équipe franco-russe*, in *LdC* du 03/07/1997.

44. Cf. Laurent Léger, *La vente d'armes russes à l'Angola faite depuis la France va peser très lourd*, in *Paris-Match* du 04/01/2001.

45. Cf. F.X. Verschave, *Noir silence*, op. cit. p. 429-431.

46. Cité par F. Lhomme, *Trafic d'armes vers l'Angola : les comptes de la liste de M. Pasqua aux européennes placés sous séquestre*, in *Le Monde* du 07/01/2001.

47. J. Chichizola, *Jean-Christophe Mitterrand écroué*, in *Le Figaro* du 22/12/2000.

48. Nicolas Beau, *L'Angola soupçonné d'avoir versé 450 000 dollars au parti de Charlie*, in *Le Canard enchaîné* du 20/12/2000.

49. Nicolas Beau et Hervé Martin, *Quand Falcone demandait aux Angolais de financer la liste Pasqua*, in *Le Canard enchaîné* du 17/01/2001.

50. D'autant plus que le nom de l'une de ses cousines, Melle Kamenka, était cité dans cette manipulation, avec celui de Jean-Charles Marchiani. Lié à cette affaire, l'assassinat de Stefan Markovic, le garde du corps d'Alain Delon, avait fait éclater le scandale (cf. Thierry Meyssan, *L'énigme Pasqua*, Éd. Golia, 2000, p. 14).

51. *Dans les bottes du Général. Journal de l'Élysée - III. 1969-1971*, Fayard/Jeune Afrique, 1999, p. 126-127. La réunion et la querelle se sont poursuivies les 4 et 5 octobre. Pasqua a quitté la salle. Cf. *Foccart parle*, Fayard/J.A., t. 2, 1997, p. 19-22.

52. Foccart dépeint ainsi l'ambition de son rival : « *Pasqua est entouré, jusque dans sa propre famille, de gens qui, pour reprendre une expression du général de Gaulle, "lui cassent l'encensoir sur la tête"* ». *Foccart parle*, op. cit., t. 2, p. 468.

53. Ibidem, t. 2, p. 407. Quand on sait l'attention de Foccart aux nominations, on ne s'étonne pas de l'échec des candidatures de Marchiani à la présidence de la Sofremi puis à la direction de la DGSE.

54. Cf. F.X. Verschave, *Noir silence*, op. cit. p. 432-434.

55. Cf. Alain Jaubert, *Dossier D... comme Drogue*, Alain Moreau, 1973, p. 187-194, et Th. Meyssan, *L'énigme Pasqua*, op. cit., p. 16-17 et 81-82.

Longtemps, celui-ci a dû ramer en marge du courant principal. En 1986, Pasqua accède au ministère de l'Intérieur. Marchiani l'y rejoint. Il peut travailler avec la **DST**. Il se rend célèbre par une série de négociations acrobatiques - avec l'Iran notamment, qui commande les prises d'otages au Liban. Cela permet au réseau Pasqua de renforcer ses contacts proche-orientaux : en Afrique, il est fréquemment associé à des hommes d'affaires issus des communautés libanaises.

Ces contacts sont bien utiles en 1987-88 : la capitale du Gabon est alors le siège de tractations franco-iraniennes à très haute tension, mêlant otages français, attentats à Paris, fournitures d'armes conventionnelles et d'uranium enrichi pour la bombe de Téhéran⁵⁶. Charles Pasqua et Jean-Charles Marchiani sont au cœur de ces secrets d'État.

Cela n'empêche pas la réélection de François Mitterrand. Marchiani, parrainé par Charles Pasqua et Étienne Leandri, se fait embaucher chez **Thomson**. Il s'y taille une réputation dans l'exportation d'armes, et les *deals* qui vont autour. Dans les négociations parallèles qu'il continue de mener régulièrement, un gros bouquet d'armes peut venir corser le "paquet final". Le passage chez Thomson a conforté une vocation : Marchiani, « c'est l'homme d'affaires de la bande⁵⁷ ». La société **Brenco**, de Pierre Falcone, est « très proche de M. Jean-Charles Marchiani⁵⁸ ». Lequel administre une banque au **Portugal**, dont les activités s'étendent jusqu'à l'**Angola**⁵⁹.

En novembre 1991, il est l'un des organisateurs d'une tentative de putsch contre le gouvernement congolais légitime installé à Brazzaville par la Conférence nationale souveraine (CNS). Il est déjà question de rétablir la dictature de **Denis Sassou-Nguesso**, mise à mal par la CNS. En perquisitionnant la Tour **Elf**, les juges Joly et Vichnievsky ont saisi dans le coffre-fort du colonel **Jean-Pierre Daniel**, responsable de la sécurité du groupe pétrolier, une note édifiante datée du 27 novembre :

« [Le chef d'état-major congolais Jean-Marie Mokoko] a rejoint Brazza le 26 novembre. Sassou doit essayer de le persuader d'agir. **Bongo**, dès son retour le 25, avait téléphoné à Sassou dans le même sens. L'entretien du 24 novembre chez A.T. [André Tarallo] n'avait pas atteint le but recherché. Mokoko reste légal mais ne va rien entreprendre... sauf si le gouvernement [installé par la CNS] ne tient pas ses promesses. [...] Une équipe de mercenaires est prête à agir depuis LBV [Libreville] -Marchiani-Leandri [le tandem-clef du réseau Pasqua]. [...] Appel de **Maurice [Robert, prédécesseur du colonel Daniel à la sécurité d'Elf, ancien chef des services secrets français en Afrique, pivot du réseau Foccart-Chirac]** le 27 novembre : Leandri vient de rentrer de Brazza avec vraisemblablement Marchiani ».

Ce dernier n'a en effet pas le temps de chômer. Selon *Maghreb confidentiel*, il assiste régulièrement la junte algérienne, abreuvée de matériel militaire français⁶⁰. Marchiani est également en pays de connaissance à Tripoli. Il rencontre sans problèmes **Abdallah Senoussi**, le numéro deux des Services libyens, principal responsable de l'attentat contre le DC10 d'UTA selon la justice française. Il bénéficie toujours « de l'amicale coopération des services libyens pour la libération des otages français, que ce soit au Liban ou en Serbie⁶¹ ».

À cheval entre les Services et les affaires, Jean-Charles Marchiani se fait volontiers transporter et accompagner en Libye par son ami **Dominique Bouillon**. Ce fastueux promoteur immobilier possédait la compagnie aérienne Air Entreprise. Protégé de l'ancien ministre de la Justice **Jacques Toubon**, il accompagna la belle-fille de ce dernier, **Sophie Deniau**, dans le naufrage de la station de ski Isola 2000. Une sombre affaire⁶². Elle a coûté au contribuable français 253 millions de francs, complaisamment ajoutés au trou du **Crédit Lyonnais**, fin 1996, par le ministre des Finances Jean Arthuis, un collègue de Toubon. Ce dernier préside le **Club 89**, un concentré de Françafrique. Marchiani n'est pas pour rien dans ce dossier verglacé, ni son entourage dans le monde arabe : il conservait des liens très amicaux avec Sophie Deniau, ancienne attachée de presse de **Charles Pasqua** ; c'est lui qui proposa au tandem Bouillon-Deniau l'"affaire" Isola 2000. La station appartenait au riche homme d'affaires libanais **Tarek Abu Kater** via un holding luxembourgeois, la SIADF, filiale d'une société libérienne. Le Liberia est trop ruiné pour qu'une société puisse y fonctionner ; c'est par contre un paradis fiscal, et la plaque tournante de multiples trafics. Une filiale du **Crédit Lyonnais** finance comme il se doit l'achat de cette SIADF, à hauteur de 450 millions. La station de ski fait faillite, une partie de l'argent s'est envolée au Luxembourg.

Une histoire exemplaire. D'autant que le flambeur hexagonal, Bouillon, a érigé le siège d'Elf au Nigeria. Or l'érection des sièges africains d'Elf, objet de surfacturations considérables, est un des robinets de l'argent noir. A fortiori au Nigeria. Si Bouillon a été en Libye, il n'a pas fait les voyages pour rien.

Jean-Charles Marchiani a un défaut : il ne cesse de marcher sur les brisées du **Sdece/DGSE** depuis qu'il en a été chassé par Pompidou. A fortiori de 1993 à 1995, lorsque son patron Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, commande de nouveau à la DST, au SCTIP et aux Renseignements généraux. « Avec l'aide de **Michel Roussin** », le réseau Pasqua en profite pour continuer « à démonter, pan par pan, les réseaux chiraquiens en Afrique⁶³ ». « On met en place des réseaux parallèles pour sauvegarder les intérêts de la France », précise l'un des protagonistes⁶⁴. Contraint en mai 1995 de quitter le gouvernement, Pasqua a demandé au nouveau Président, Jacques Chirac, de nommer Marchiani à la tête de la DGSE. Cela ne se fit pas, on devine pourquoi. En tout cas, la presse est tenue régulièrement informée des faits et gestes du sieur Marchiani.

Son passage à la préfecture du Var ne l'a manifestement pas sédentarisé. On le retrouve en Angola, continuant de frayer pour ses amis Pierre Falcone et Arcadi Gaydamak la voie de tractations milliardaires, autour des armes et de la dette russes : le secrétaire général de la présidence angolaise, **Jose Leitao**, est un allié sûr du clan Pasqua. Mais les activités mirobolantes du riche tandem suscitent des poussées d'urticaire à Paris, dans les milieux rivaux ou plus scrupuleux. Les offensives successives contre Falcone finissent par éclabousser le préfet de l'ombre.

Outre le goût des missions secrètes et le sens du commerce, on repère une autre constante dans la trajectoire de Marchiani, l'ouverture avouée vers l'**extrême-droite**. Séquelle de son engagement pour l'Algérie française ? Il annonce le 4 janvier 2000 dans *Nice-Matin* qu'il conduira aux élections municipales de Toulon une liste ouverte au Front national.

Cela peut éclairer les deux résumés antagoniques qui suivent. Jean-Paul Cruse, admirateur de Marchiani, puis les Services américains résumant la négociation qui a obtenu la libération de deux pilotes français prisonniers du général **Mladic** :

Dès l'automne 1995, « Chirac a eu besoin de lui [Pasqua] pour assurer la "récupération" spectaculaire de deux pilotes français tombés entre les

56. Comme l'expose Dominique Lorentz dans une enquête explosive (*Une guerre*, Les Arènes, 1997), qui n'a jamais été démentie.

57. Frédéric Ploquin, *Les hommes de Monsieur Charles*, in *L'Événement du Jeudi*, 25/08/1994.

58. Francis Christophe, *Total : les dessous du chevalier blanc du pétrole*, in *Goliath Magazine*, 09/1999, p. 35.

59. Cf. Thierry Meyssan, op. cit., p. 48.

60. Cf. *Paris/Alger : haute tension*, in *Maghreb Confidentiel (MC)* du 05/01/1995.

61. Jean-Charles Marchiani, in *MC* du 27/05/1999.

62. Racontée par Julien Caumer, *Les requins*, Flammarion, 1999, p. 143-149.

63. Stephen Smith, *Le mille-feuille africain de l'ancien ministre de l'Intérieur*, in *Le Monde* du 05/01/2001.

64. Cité par S. Smith et A. Glaser, *Les hommes de l'Angolagate*, *Le Monde*, 13/01.

mains des milices serbes, à la suite d'un bombardement stupide, injustifiable, imposé par l'Élysée, pour faire plaisir à la presse américaine, qu'une agence de publicité, celle-là même qui avait inventé les massacres de bébés dans les couveuses du Koweït, a retournée contre les Serbes. L'homme de confiance de Charles Pasqua pour les affaires de renseignement, Jean-Charles Marchiani, [...] flanqué d'"assistants" corses, a pris contact, directement, avec le général Mladic, et négocié la libération des pilotes, au grand dam des Américains⁶⁵».

« Une note [des] [...] services de renseignement [US] (référence A-273) a été transmise à l'état-major de la Forpronu et au parquet du Tribunal international de La Haye. À plusieurs occasions, y est-il précisé, les soldats français auraient pu, dans la zone qu'ils contrôlent, arrêter Karadzic, Mladic et quelques autres criminels de guerre. Et la note américaine d'indiquer : "Nous portons à votre connaissance le motif de ce manque d'efficacité. Le préfet Jean-Charles Marchiani s'est engagé (lors de sa négociation pour la libération, en décembre 1995, des pilotes français prisonniers des Serbes) à ce que Karadzic, Mladic et un colonel ne soient pas capturés"⁶⁶».

Ce n'est pas que Jean-Charles Marchiani, avocat d'un catholicisme droitier, privilégie les chrétiens au détriment des musulmans. Pas au Soudan en tout cas : en s'associant au courant qui, en France, favorise le régime islamiste de Khartoum, il néglige pour le moins les millions de victimes sud-soudanaises, le plus souvent chrétiennes. Dans les deux cas, c'est un anti-américanisme de propagande qui l'emporte, n'excluant pas ailleurs, on l'a vu, les alliances d'intérêt. Il peut conduire à pactiser avec les auteurs de crimes contre l'humanité. La désinformation US existe, certes. La serbe et la française aussi. Seuls les faits comptent. Il aura fallu attendre fin 1999 pour que les commandos français arrêtent enfin en Bosnie un inculpé par le tribunal de La Haye, Zoran Vukovic.

De Marthe à Charles⁶⁷

Marthe Mondoloni-Tomi, a fait un don de 7,5 millions de francs pour la campagne européenne du RPF, et s'est portée caution d'un prêt de 4 millions, par une banque monégasque. Ce n'est pas n'importe qui : à la tête du PMU gabonais, elle est la fille de **Michel Tomi**, général au Gabon d'un l'empire africain des jeux, celui des frères **Robert et Charles Feliciaggi** : tout un pan du clan Pasqua, très proche de la sulfureuse banque Fiba et du régime angolais. Leurs comptes à Monaco sont l'objet d'une instruction pour « blanchiment », par une justice locale guère réputée pour ses excès de zèle. Ils ont nourri « d'autres virements de fonds [...] au profit du RPF⁶⁸ », selon une source proche de l'enquête.

Le préfet **Henri Hurand**, dernier patron de la Sofremi, balance : « *Tout le monde sait que celui-ci [Charles Pasqua] a toujours suivi de près ce genre de marchés internationaux [d'armes]⁶⁹ » – pourvoyeurs d'énormes rétro-commissions...*

Charles Pasqua se fait éclabousser par les flots plus que troubles qui ont baigné sa carrière politico-barbouzarde. *Péril sur la maison Pasqua*, titrait en une *Libération* du 11 janvier... Un péril qu'ont plus souligné qu'éteint les rodomontades du soir sur TF1.

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins

Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Février 2001 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 100FF (Étranger: 130FF)

Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>

65. Jean-Paul Cruse, *Un corbeau au cœur de l'État*, op. cit., p. 202-203.

66. Claude Angeli, *Comédie américaine au Kosovo*, in *Le Canard enchaîné* du 21/10/1998.

67. Cf. J. Chichizola, *Monaco enquête sur des amis de Pasqua*, in *Le Figaro* du 09/01/2001 ; N. Beau, *Les jeux d'argent des amis de Pasqua en Afrique et Sauve qui peut à Monaco*, in *Le Canard enchaîné* du 10/01 ; F. Lhomme, M. de Villiers, *témoignage "à charge" sur le financement du RPF*, in *Le Monde* du 11/01.

68. Christophe Dubois et Laurent Valdiguié, *Villiers "balance" le vrai-faux prêt de Pasqua*, in *Le Parisien* du 11/01/2001.

69. Interview au *Figaro* du 09/01/2001.